49e ANNÉE. — N° 17.082

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9» 17f. 32f.
Etranger..... 10 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVI — Le numéro 10 c.

MERCREDI 9 AVRIL 1919
SAINT ISIDORE
SOLEIL : lever 6h31 ; coucher 7h38
LUNE : pleine le 15 ; D. Q. le 23

LA CONFERENCE DE LA PAIX

LES INDEMNITÉS A EXIGER DE L'ALLEMAGNE

Les Yougo-Slaves et la question de Fiume

Paris, 8 avril. — La commission de rédaction financière de la Conférence a présenté son rapport. Le système recommandé est celui que nous avons défini à plusieurs reprises :

Versement immédiat en espèces de 25 à 30 milliards et en matières premières; définition et classement des catégories de créances; établissement d'une proportion fixe pour distribuer entre les divers pays créanciers de l'Allemagne les contributions qui seront obtenues d'elle; fixation annuelle par la commission interalliée de ce que l'Allemagne devra payer; énumération des diverses formes que prendront ces paiements.

Le problème est de transférer en or ou en crédits utilisables à l'étranger les paiements de nos ennemis.

La question des réparations

Paris, 7 avril. — Les experts financiers et la commission spéciale de la Conférence chargée de rédiger le statut futur du bassin de la Sarre ont poursuivi aujourd'hui leurs travaux. Le président Wilson, qui garde toujours la chambre, a été mis au courant de l'état de la question des indemnités.

L'impression favorable recueillie déjà samedi dernier est confirmée ce soir dans tous les milieux de la Conférence. On estime qu'il faudra encore quatre ou cinq séances avant d'en terminer avec le problème des réparations.

« L'Allemagne doit payer », rappellent des députés anglais à M. Lloyd George

Londres, 8 avril. — Un groupe de membres du Parlement, après avoir recueilli la signature de nombre de leurs collègues, ont adressé le télégramme suivant à M. Lloyd George :

« La plus grande inquiétude règne actuellement dans le pays, provoquée par les rumeurs persistantes arrivant de Paris, et suivant lesquelles les délégués britanniques, au lieu de s'attacher à formuler la dette totale de l'empire allemand, étudient seulement combien l'ennemi peut payer.

» Cette inquiétude a, d'autre part, été augmentée par les déclarations faites mercredi dernier par M. Bonar Law. Nos électeurs espéraient que le premier soin des délégués serait, comme vous l'aviez vous-même promis, de présenter un compte complet, et de rechercher ensuite les moyens d'en obtenir le paiement. Quoique ayant pleine confiance dans votre intention de remplir les promesses faites solennellement au pays, nous serions heureux que vous nous les renouveliez. »

La Conférence ne songe pas à reconnaître les Soviets

New-York, 8 avril. — Une Note du département d'Etat déclare qu'il est absolument inexact que la Conférence de la paix ait envisagé la reconnaissance du gouvernement des Soviets.

Les préliminaires de paix

Paris, 7 avril. — L'opinion se fait jour que les préliminaires de paix pourraient peut-être ne pas viser seulement l'Allemagne, mais également les autres pays ennemis, Autriche-Hongrie, Bulgarie, Turquie. Dans ce cas, aussitôt après la ratification des préliminaires de paix pourrait intervenir le décret fixant la cessation des hostilités.

L'aménagement du château de Versailles

Paris, 8 avril. — M. Arnavon, secrétaire de M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence de la paix, s'est rendu au château de Versailles, accompagné des représentants des quatre délégations des puissances alliées : MM. Harisson et Pattchich, pour les Etats-Unis; Norman et Sylvester, pour l'Angleterre; le marquis Durazzo et le marquis Paterno, pour l'Italie; M. Kawaï, pour le Japon. Ils ont visité de nouveau les locaux attenants à la galerie des Glaces, en vue de leur aménagement. Longuement discutés, les plans établis ces jours derniers ont été modifiés. De nouvelles installations téléphoniques ont été envisagées dans la galerie des Glaces.

M. Arnavon, avant de quitter Versailles, a conféré avec le préfet. Il a été question du logement éventuel des délégués, qui, avec leurs adjoints et secrétaires, seront au nombre de trois cent cinquante environ. On a envisagé la réquisition d'hôtels et de certaines propriétés voisines du parc.

Nouvelle qui va mettre dans la joie les philatélistes : les timbres des lettres déposées à la boîte du château pendant la Conférence seront oblitérés par un cachet qui portera cette inscription : « Versailles, Congrès de la Paix, » et la date, naturellement.

Le président Wilson n'avance pas son départ

New-York, 7 avril. — M. Tumulty, secrétaire particulier du président Wilson, déclare qu'il n'a reçu aucun information confirmant la nouvelle d'un prompt retour du président des Etats-Unis.

Le point de vue yougo-slave et la question de Fiume

Paris, 8 avril. — D'après une note communiquée par la délégation du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, M. Trumbitch, ministre des affoires étrangères du royaume, appelé le 3 courant devant les Quatre, s'est efforcé de justifier les revendications yougo-slaves sur Fiume au point de vue national, politique, géographique, économique et maritime. Il a surtout insisté sur ce point que la question de Fiume ne pourrait être pour l'Italie une question de nationalité, étant donné que l'élément italien qui y habite n'est pas autochtone, mais un élément formé par la migration et la colonisation.

Au point de vue économique et commercial, M. Trumbitch a réfuté l'assertion italienne que le trafic du port de Fiume comptait seulement 7 % du trafic croate. En réalité, ce trafic était de 50 %, et il devra encore sensiblement augmenter lorsque la Serbie pourra se servir librement du port de Fiume et lorsque les relations avec le Banat et la Batcka seront améliorées. M. Trumbitch a montré sur la carte que Fiume est le seul débouché commercial pour tout l'hinterland de la côte orientale de l'Adriatique. Vu les grosses difficultés techniques et financières, et surtout sa situation géographique, Spalato, qui est séparé par les montagnes de l'hinterland, ne peut pas remplacer Fiume.

UN VOTE SIGNIFICATIF

Lors des derniers débats financiers, la Chambre des députés, malgré l'opposition de la commission du budget et du ministre des finances, a voté, sur l'ensemble des douzièmes, une réduction de crédits de 1 million 400,000 fr., soit cent mille francs de réduction pour chacun des quatorze ministères. Par ce vote, la Chambre a entendu marquer qu'elle désirait voir apporter dans les services publics des réformes profondes, toujours promises et jamais réalisées. Acculée à ratifier, sous la poussée du progrès ou des événements, la création d'organismes nouveaux, elle entend que l'on supprime les rouages anciens, devenus encombrants et inutiles.

Nous voulons bien donner aux fonctionnaires un traitement suffisant, leur permettant de vivre honorablement, mais nous désirons voir réduire sensiblement leur nombre; nous voulons avoir des fonctionnaires moins nombreux, mieux payés et travaillant davantage.

A quoi bon maintenir les conseils de préfecture ? Est-ce que le tribunal civil du chef-lieu ne pourrait pas statuer sur les rares affaires qu'on leur envoie ?

A quoi bon cette nuée de sous-préfets, charmants mais inoccupés, produits onéreux de la République des camarades ?

Pourquoi maintenir ces tribunaux d'arrondissement qui n'ont à juger annuellement qu'un nombre d'affaires insignifiant ? Est-ce qu'un seul juge de paix ne pourrait pas suffire pour trois ou quatre cantons, en se déplaçant et allant tenir audience une fois par semaine, par quinzaine ou par mois dans les cantons voisins ?

Nous connaissons un juge de paix d'un canton de montagne qui, en un an, a eu à statuer sur deux affaires relatives à la police du roulage !

A quoi bon ces inspecteurs généraux qui, dans plusieurs ministères, n'ont rien à inspecter du tout et dont les emplois constituent des sinécures scandaleuses ?

Les professeurs de l'enseignement secondaire réclament une augmentation de traitement très légitime. Parfait, mais au préalable supprimons les collèges, plus nombreux qu'on ne croit, où les professeurs et les répétiteurs sont plus nombreux que les élèves.

A quoi bon des inspecteurs, des directeurs, des ingénieurs et des chefs de service départementaux en nombre égal dans la Lozère et les Basses-Alpes comme dans la Gironde, les Bouches-du-Rhône ou le Nord, dix, vingt, trente fois plus peuplés ?

Nous pouvions, à la rigueur, nous payer jusqu'ici ces largesses. Avec des budgets annuels de plus de vingt milliards et un déficit qu'on n'ose plus chiffrer, de telles dépenses, de tels gaspillages ne sont pas admissibles. Le contribuable français, qu'on va surcharger d'impôts et pressurer de toute façon, n'admettra plus qu'un seul centime soit dépensé en pure perte.

La Chambre a signifié son avis au gouvernement. Que celui-ci n'attende pas que le pays formule le sien sur un ton plus énergique et plus décisif. Assez de gaspillages budgétaires; l'heure des économies a sonné. Il était temps.

Emmanuel BROUSSE.
député.

En Hongrie

Les événements de Budapest

Zurich, 8 avril. — On mande de Vienne que le bruit court dans la capitale autrichienne que les Soviets de Budapest traversent actuellement une crise décisive. La lutte entre la droite et les communistes a commencé. Des troubles auraient eu lieu dans la ville. Trois commissaires du peuple, trop extrémistes, auraient démissionné. Parmi eux figurait le commissaire aux affaires militaires Pogany.

D'autre part, le bureau yougo-slave de Laybach annonce que les paysans des territoires situés entre Suhlweissenburg et Szegedin se sont soulevés contre le gouvernement des Soviets de Budapest.

N. D. L. R. — C'est là sans doute ce qui a donné lieu à la dépêche que nous avons publiée selon laquelle le gouvernement de Budapest aurait démissionné.

Concentration des Magyars aux frontières slovaques

Prague, 7 avril. — **L'armée magyare se concentre aux frontières slovaques. A Raab et à Budapest on continue à fabriquer des munitions.**

La Hollande prend ses précautions contre le bolchevisme

Amsterdam, 8 avril. — A Zevenar, tous les étrangers ont été arrêtés et fouillés hier dans les rues. Cette mesure a été prise en raison des tentatives effectuées pour faire passer en Hollande des brochures bolchevistes.

M. CHASSAGNE-GUYON, le nouveau président du Conseil municipal de Paris

CE QUI SE PASSE EN ALLEMAGNE

LA RÉVOLUTION BAVAROISE

Proclamation du gouvernement des Soviets

Bâle, 8 avril. — Le conseil central des soviets de Munich a lancé la proclamation suivante :

« Au peuple de Bavière.

» La Bavière est maintenant une République des Soviets. Le peuple travailleur est devenu maître de son sort, et les ouvriers révolutionnaires, les paysans et leurs frères les soldats ne sont maintenant plus séparés par des divergences de partis; ils sont tous également décidés à mettre fin à leur oppression par le capitalisme. La dictature du prolétariat est maintenant réalisée. Son but est la mise en pratique du véritable socialisme, d'après lequel chaque homme doit coopérer à la vie sociale.

» Le temps du gâchis bourgeois et capitaliste est enfin révolu ! Les mandataires désignés par le conseil du peuple et possédant sa confiance recevront pleins pouvoirs pour diriger les diverses branches du travail social. Ils seront assistés dans leur tâche par des hommes éprouvés pris dans toutes les nuances du socialisme révolutionnaire et du communisme.

» Les forces puissantes et multiples de la classe moyenne des petits fonctionnaires sont invitées à travailler pour la Bavière nouvelle. La bureaucratie sera combattue; la presse sera socialisée. De plus, pour protéger la République bavaroise des Soviets contre les menées réactionnaires de l'intérieur et de l'extérieur, une armée rouge sera créée et un tribunal révolutionnaire réprimera toutes les menées contre le gouvernement communiste.

» La République nouvelle suivra l'exemple des peuples russes et hongrois, et désire nouer avec eux des relations fraternelles immédiates. Par contre, elle repousse formellement toute coopération avec le méprisable gouvernement d'Ebert, de Scheidemann, de Noske et d'Erzberger, qui, sous le couvert d'une république socialiste, continue le vieux système capitaliste et militariste du gouvernement impérial qui a sombré dans la boue.

» Nous invitons tous les Etats allemands à faire comme nous; la République bavaroise des Soviets envoie son salut aux prolétaires luttant en tous lieux pour la liberté et la justice dans le Wurtemberg, dans le bassin de la Ruhr et dans le monde entier. En signe de joyeuse espérance dans un avenir meilleur, la journée du 7 avril sera désormais le jour de notre Fête nationale. Pour marquer la fin de l'ère maudite du capitalisme, cessez le travail le lundi 7 avril dans toute la Bavière ! Vive la Bavière libre ! Vive la République des Soviets ! Vive la Révolution mondiale !

» A Munich, 6 avril 1919.

» Signé : Conseil central révolutionnaire bavarois. »

Les progrès du mouvement

Munich, via Bâle, 8 avril. — Le mouvement révolutionnaire s'étend à une partie de la Bavière. C'est ainsi que le Conseil des travailleurs et des soldats de Ratisbonne s'est déclaré à l'unanimité moins une voix en faveur de la République des Conseils.

A Furth, de grandes réunions ont eu lieu sur le champ de tir. Après plusieurs discours, la République des Conseils a été proclamée. Le bourgmestre a donné sa démission, déclarant qu'il lui était impossible de prendre la responsabilité des événements actuels. Tous les bureaux de la mairie sont fermés, et les écoles sont également fermées. Les ouvriers ont cessé le travail.

Le 5 avril à Munich

Bâle, 7 avril. — On télégraphie de Munich que samedi dernier les organisations prolétariennes de Munich avaient organisé une assemblée monstre au cours de laquelle Unterleitner, ministre de la prévoyance sociale du parti socialiste indépendant, prit la parole. Il s'exprima ainsi :

« Les forces sont encore actives qui croient pouvoir écraser les ouvriers révolutionnaires, mais le moment est venu de proclamer la république des soviets et de réaliser le socialisme.

» Il n'y a pas de place en Bavière pour le Noske ni pour une garde blanche. Nous créerons une garde rouge. De toutes les villes bavaroises arrivent des adresses de félicitations à la république des soviets. Nous tendrons la main à nos frères de Russie et de Hongrie.

» Nous attendrons aussi que nos frères... (censuré), se joignent à nous. Ce sera le signal de la victoire du socialisme. Noske et Scheidemann seront balayés comme le furent Guillaume II et Louis III ».

C'est au palais Witelsbach, un peu après minuit, que la république des soviets fut proclamée en présence du conseil central de Munich, des représentants des trois fractions socialistes et du conseil des ouvriers révolutionnaires. A dater d'aujourd'hui, la presse est socialisée.

Les premières résistances

Bâle, 7 avril. — Un télégramme de Bavière signale dans toute la Bavière une forte opposition contre Munich. Les tendances séparatistes entre le Nord et le Sud gagnent du terrain. On apprend que les paysans bourgeois et la Ligue des paysans répondront à la proclamation de la République des Soviets par la grève générale. Si cette grève éclate, des troubles nouveaux sont à craindre, et l'effusion de sang est inévitable.

Les troupes du 4e corps se seraient soulevées

Bâle, 7 avril. — **On télégraphie de Berlin que, suivant certaines informations, non encore confirmées, les troupes du 4e corps d'armée se seraient soulevées.**

Reprise partielle du travail à Essen

Essen (via Bâle), 7 avril. — A la suite de l'entente qui est intervenue, les ouvriers des usines électriques westphalo-rhénanes ont repris le travail dans la nuit de dimanche. Le personnel des tramways d'Essen s'est solidarisé avec les autres grévistes. Le trafic est arrêté.

Nuremberg contre la République des Soviets

Bâle, 7 avril. — On mande de Nuremberg qu'une conférence extraordinaire des partis socialistes de Bavière, réunie dimanche, s'est prononcée par 42 voix contre 8 contre l'introduction de la République des conseils en Bavière. Cette décision est basée sur des motifs politiques et économiques.

250,000 mineurs en grève dans la Rhur

Copenhague, 7 avril. — On télégraphie de Berlin que dans les milieux gouvernementaux on estime maintenant à 250,000 le nombre des mineurs du bassin de la Ruhr ayant abandonné le travail.

Menace d'une grève des cheminots

Berlin (viâ Bâle), 7 avril. — Une partie des employés de chemins de fer vient de présenter de nouvelles revendications en vue d'obtenir une amélioration des salaires. Les employés menacent de se joindre, le 10 avril, à la grève générale si satisfaction ne leur est pas donnée.

Une grève des cheminots aurait pour resultat d'empêcher le transport des troupes polonaises par la voie de terre. Le gouvernement est résolu à s'opposer à cette grève avec la dernière énergie, et à protéger les non-grévistes avec toutes les forces dont il dispose.

La situation, cependant, demeure très grave, et l'on se demande si le gouvernement, dont les troupes sont si fortement engagées dans la Ruhr, sera en état de maintenir la circulation des trains.

Cette grève des chemins de fer viendrait compliquer encore les difficultés du ravitaillement et serait pour les grandes villes une véritable catastrophe. Les vivres de l'Entente, qui déjà arrivent assez lentement, ne pourraient en effet être conduits à destination, et la condition stipulée par la Convention de Bruxelles et exigeant une juste répartition, deviendrait inexécutable.

La République des Soviets proclamée à Wurzbourg

Bâle, 8 avril. — La République des conseils a été proclamée lundi à Wurzbourg, en Bavière. Les postes, télégraphes et téléphones, ainsi que les journaux, ont été occupés par les troupes communistes. Les militaires, y compris les révolutionnaires, se sont rangés aux côtés des communistes.

La grève générale a éclaté hier matin. Toutes les fabriques et toutes les maisons de commerce sont fermées.

Les paysans veulent affamer Munich

Zurich, 8 avril. — On croit généralement que les masses bourgeoises et paysannes de la Bavière vont décréter la grève générale, et répondre au coup de force des communistes par le blocus des villes, qui, dans ce cas, seront rapidement réduites par la faim. On ne sait pas si les Soviets disposeront de troupes suffisantes pour forcer les populations rurales à ravitailler la capitale.

Les Soviets munichois ménagent les paysans

Munich, via Bâle, 8 avril. — Le gouvernement révolutionnaire a fait d'importantes concessions aux paysans, afin de se ménager leur appui. Il a promis notamment de ne pas socialiser la petite propriété. Il espère ainsi se concilier la sympathie des classes rurales de Bavière pour qu'elles continuent à assurer le ravitaillement de Munich; mais d'ailleurs il n'est pas certain que ses avances produiront un grand effet.

Distribution d'armes aux ouvriers

Munich, via Bâle, 8 avril. — A Munich, les communistes ont commencé à distribuer des armes à tous les ouvriers. Dans l'après-midi de dimanche, on a distribué plus de 10,000 armes; les gares de banlieue et la ligne de chemin de fer de l'Usar sont occupées depuis samedi après-midi par des travailleurs en armes. Toute la garnison de Munich s'est prononcée en faveur du nouveau gouvernement.

Pour protéger l'Assemblée nationale

Copenhague, 7 avril. — On télégraphie de Berlin :

« On craint que les extrémistes ne s'opposent par la force à la prochaine réunion de l'Assemblée nationale qui doit avoir lieu mercredi prochain. Pour parer à toute éventualité, le gouvernement a envoyé à Weimar d'importants détachements d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. »

A LA CHAMBRE

EN FAVEUR DES ETUDIANTS

Paris, 8 avril. — Dans sa séance du matin, la Chambre a adopté une proposition de résolution de MM. Pierre Rameil et Bouffandeau tendant à inviter le gouvernement : 1° à autoriser les étudiants mobilisés à prendre les inscriptions cumulatives qui leur permettront de subir les examens dans le plus bref délai possible; 2° à prendre les mesures réparatives qui s'imposent en faveur des jeunes gens qui ont interrompu leurs études.

Le ministre de l'instruction publique a assuré la Chambre de son souci d'abréger la durée de la scolarité pour tous ceux qui sont renvoyés dans leurs foyers et de leur accorder toutes facilités propres à doubler pour eux les étapes de leurs études. Il a édicté déjà diverses instructions à cet effet, autorisé notamment les inscriptions cumulatives, organisé des régimes transitoires d'après guerre, prévu l'organisation de travaux pratiques en vue d'examens dans des délais abrégés; des dispositions spéciales abrégeant les études de ceux qui ont été refusés aux examens; les programmes seront modifiés pour que les études correspondant à une année soient réduites à six mois; les sessions d'examens sont multipliées; elles auront lieu en janvier, mars, juin, juillet et octobre; le bénéfice de l'admissibilité est prolongé du double de temps, etc., etc.

Quant aux candidats au baccalauréat des classes 1917 et autres, ils seront déclarés admis soit à la deuxième partie, soit à la première s'ils ont été admissibles aux sessions ouvertes avant ou pendant les hostilités. Un examen spécial, un programme restreint est prévu pour les candidats qui ont subi sans succès les épreuves écrites de la première ou de la deuxième partie du baccalauréat.

Pour ce qui est des grandes écoles, les mobilisés sont appelés par série à Polytechnique, à Normale, à Centrale. Les limites d'âge seront reculées pour tous les concours.

S'étant également expliqué sur les mesures applicables aux candidats de l'enseignement primaire, le ministre a donné la preuve de son accord complet avec les vœux de la Chambre.

L'aviateur Fontan est parti pour Casablanca

Versailles, 8 avril. — Le lieutenant Jean-Pierre Fontan, que des circonstances indépendantes de sa volonté avaient forcé à atterrir il y a trois semaines à La Ferté-Beauharnais, dans le Loir-et-Cher, a pris ce matin à 6 h. 1, de l'aérodrome de Villacoublay, un nouveau départ pour Casablanca. Le lieutenant Fontan, qui a passé la plus grande partie de la nuit à la mise au point de son appareil, un « C-23 », est accompagné de son mécanicien Philibert Cahouet.

Le lieutenant Fontan se propose d'effectuer le raid Paris-Casablanca d'une seule traite pour gagner ensuite Dakar et les îles du Cap-Vert. De là, il tenterait la traversée de l'Atlantique.

La journée de huit heures

Paris, 7 avril. — On sait que la commission des traités internationaux du travail a été appelée à examiner au point de vue français la question de la journée de huit heures, qui a fait l'objet des délibérations d'une des commission de la Conférence de la paix. La commission des traités internationaux s'est réunie cette après-midi sous la présidence de M. Colliard, ministre du travail, qui lui a soumis un avant-projet sur la journée de huit heures, qu'il avait préparé conformément aux indications données par la commission dans sa dernière séance.

Une discussion s'est engagée à laquelle ont pris part des représentants du patronat et des ouvriers. Parmi ces derniers figuraient MM. Jouhaux, Merrheim et Luquet, de la C. G. T. Pour tenir compte des observations présentées, des modifications ont été apportées au texte du projet, qui sera soumis prochainement au conseil des ministres.

En levant la séance, M. Colliard, ministre du travail, a tenu à rendre hommage à la courtoisie, à l'esprit de conciliation et au souci de l'intérêt supérieur de la nation que les patrons et ouvriers n'ont cessé de manifester au cours des discussions de la commission. Il s'est félicité de l'atmosphère de concorde dans laquelle, en particulier, cette dernière séance s'est poursuivie et il a remercié les membres de la commission des indications et des avis précieux qu'ils avaient donnés au gouvernement pour la préparation du projet de loi.

EN FINLANDE ET EN RUSSIE

Le général Mannerheim proclame la Finlande favorable à l'Entente

CE QU'ONT FAIT LES BOLCHEVIKS

Stockholm, 8 avril. — La Diète finlandaise a été solennellement inaugurée aujourd'hui. Le président, au nom de la Diète, salue le général Mannerheim, qui a répondu par un discours dans lequel il a exprimé la satisfaction de la Finlande de ce que les pays victorieux de la Grande Guerre ont témoigné au pays la plus grande confiance depuis qu'il est devenu neutre. Le général Mannerheim continue : « La Finlande désire avoir des relations amicales avec les Etats voisins de l'ouest. Elle est prête à donner des garanties démontrant que ces Etats ne sont menacés d'aucun danger de sa part. »

La situation s'améliore sur le front mourman

Londres, 7 avril. — Le ministère de la guerre britannique publie le communiqué suivant daté de Mourmansk le 5 :

« La situation s'améliore à Kandalaksha. Un soulèvement des Finnois, des Caréliens et des bolcheviks était projeté sur une vaste échelle, mais en apprenant que des renforts étaient en route et que nous faisions des préparatifs militaires pour faire face à la situation, leurs chefs furent intimidés.

» Les chefs de la légion finnoise ont signé un accord d'après lequel ils agiront à l'avenir conformément au désir du commandement britannique. Il n'en résulte pas que le danger soit définitivement écarté, mais les événements semblent prendre un cours favorable. »

Envoi de renforts américains en Mourmanie

Londres, 7 avril. — L'agence « Reuter » apprend que des forces américaines ont été envoyées dans la Russie septentrionale, sous le commandement du brigadier Richardson, qui a quitté la Grande-Bretagne il y a huit jours avec 400 hommes. Il avait été précédé de contingents similaires.

Les Américains, qui ont été envoyés sur deux croiseurs américains, sont principalement des hommes compétents dans le fonctionnement des chemins de fer. Ils sont surtout appelés à améliorer et à maintenir les communications des chemins de fer avec la côte mourmane.

Les troupes américaines actuellement en Mourmanie et à Arkhangel s'élèvent à 5,000 hommes.

L'armée lithonienne à 16 kilomètres de Vilna

Stockholm, 7 avril. — Les troupes lithuaniennes seraient arrivées à seize kilomètres de Wilna. L'occupation par ces troupes de Wilna et de Dunabourg aurait pour effet de contraindre les bolchevistes à la retraite générale.

La terreur bolcheviste à Riga

Copenhague, 6 avril. — Le bureau de la presse letton communique la note suivante :

« Selon les nouvelles reçues des réfugiés, la terreur règne à Riga. Le tribunal de guerre bolcheviste est présidé par le fameux Peters, de Moscou. A Riga, chaque jour, deux ou trois personnes sont exécutées sans jugement.

» Les contre-révolutionnaires arrêtés à Mitau, dont le nombre est de 170, sont détenus dans des camps de concentration. Pressées par la famine, même des femmes entrent dans l'armée rouge pour garder des ponts.

» Une délivrance immédiate de Riga et le secours avec des provisions sont absolument nécessaires. »

L'armée soviétiste se rend aux Ukraniens

Stanislau (viâ Bâle), 7 avril. — **En Ukraine orientale, l'armée soviétiste s'est rendue aux Ukraniens, près de Kowel. 35 canons ont été livrés. Des détachements ennemis se rendent par groupes de plusieurs centaines d'hommes.**

Les bachkirs rejoignent l'armée de Sibérie

Omsk, 4 avril (retardée). — Les bolcheviks ont été dispersés dans la région de l'Amour et mis dans l'impossibilité de détruire le chemin de fer de l'Amour. Le premier régiment de bachkirs, qui a été prisonnier des bolcheviks pendant tout un mois, s'est frayé un passage à travers les lignes ennemies. Trois régiments de la garde rouge essayèrent de les empêcher de nous rejoindre. Les bachkirs emportèrent une grande quantité de trophées. Ils font maintenant partie de l'armée de Sibérie.

Succès importants de l'armée sibérienne

Omsk, 22 mars (retardée). — L'offensive de l'armée sibérienne va progressant. Elle a dépassé Oufa de 90 kilomètres à l'ouest. Les prisonniers de guerre racontent que le désordre le plus grand règne dans l'armée rouge. A Samara seulement plus de 16,000 déserteurs se sont réfugiés. On signale la capture de nombreux prisonniers, d'armes et de munitions. La population, libérée des bolcheviks, accueille les soldats avec le pain et le sel.

Des bolcheviks tentent de détruire un pont sur le Danube

Zurich, 8 avril. — Des agitateurs bolchevistes, revenant de Russie, ont tenté de faire sauter le pont sur le Danube qui relie Semlin à Belgrade. Cette tentative put heureusement être déjouée, et un grand nombre de personnes soupçonnées d'avoir pris part à ce complot ont été arrêtées.

Les crimes effroyables du bolchevisme

Londres, 8 avril. — Le Livre Blanc anglais relatif au régime bolcheviste en Russie comporte des témoignages édifiants, la plupart recueillis par des représentants officiels de la Grande-Bretagne en Russie. En ce qui concerne les massacres et les procédés de terrorisme du régime bolcheviste, le Livre Blanc donne des précisions effroyables. A Moscou, des milliers de personnes ont été fusillées, et dans les derniers temps, les condamnés étaient pendus. Les victimes, dépouillées de leurs vêtements, étaient pendues successivement de la façon suivante : le bourreau saisissait l'extrémité de la corde et la tirait doucement jusqu'à ce que les pieds du condamné fussent à quelques pouces du sol. On laissait alors la mort faire son œuvre. Plusieurs victimes ont été enterrées vivantes.

Fréquemment, pendant les exécutions, une musique militaire joue des airs entraînants.

Un témoin a fait le récit suivant d'une exécution :

Pendant que la musique jouait, les condamnés à mort furent amenés comme d'habitude auprès des tombes béantes; leurs mains et leurs pieds étaient attachés, de sorte qu'ils devaient tomber la face en avant. Puis des soldats lettons les fusillèrent par derrière. Lorsque la dernière victime fut fusillée, la tombe fut recouverte, et le témoin déclare qu'il vit alors la terre remuer. Incapable de supporter ce spectacle, il s'évanouit. Sur quoi, les bolcheviks s'emparèrent de lui, déclarant qu'il sympathisait avec les prisonniers. Ils allaient le tuer, mais les autres musiciens intervinrent et déclarèrent qu'il était réellement souffrant.

Des représentants du gouvernement esthonien ont déclaré à Stockholm que 150 officiers russes, faits prisonniers à Pskof par les gardes rouges, ont été remis aux soldats mongols, qui les ont sciés en morceaux !

A Wesemberg, en Esthonie, on signale les faits suivants : Dans l'après-midi du 11 janvier, 56 personnes furent conduites au lieu des exécutions, où des tombes étaient déjà prêtes. La moitié du groupe, y compris six femmes, fut placée sur le bord des tombes; les femmes devaient être exécutées les premières, car elles poussaient des cris si déchirants que les bourreaux ne pouvaient se résoudre à les entendre plus longtemps. Une femme essaya de s'échapper, mais elle n'alla pas loin : les soldats tirèrent une salve, et elle s'affaissa, blessée. Puis les bolcheviks la tirèrent par les pieds et la précipitèrent dans la tombe. Cinq soldats sautèrent à sa suite dans la fosse, firent encore feu sur elle et la piétinèrent jusqu'à ce qu'elle fût morte. Ces faits se reproduisirent dans un grand nombre d'autres cas.

Les faits rapportés par le Livre Blanc anglais sont à rapprocher de ceux que M. Serge Persky a révélés récemment d'après une documentation personnelle dans la « Gazette de Lausanne », et qui se rapportent à l'abominable système de la « socialisation des femmes ». Les socialistes français qui éprouvent des sympathies pour les bolcheviks contestent cette monstrueuse « socialisation » des femmes et des jeunes filles. Or, M. Persky cite des faits précis à contrôler. Il rapporte qu'à Kousnietzow, sur le Volga, une bande de communistes a décrété la « socialisation des femmes de 18 à 35 ans ». A Mourzilovka, soixante femmes de la bourgeoisie furent « réquisitionnées » par ordre du Soviet local de Briansk et livrées à une division d'artillerie; à Nicolaïevsk, le Soviet local obligea toutes les femmes d'un village à se tenir à la disposition des membres du pouvoir. Au témoignage du général Poole, dans le district de Wladimir, des jeunes femmes et jeunes filles furent fustigées pour avoir refusé de recevoir des hommes munis de « coupons d'amour ». Lorsque les héroïnes du fameux bataillon des femmes qui avaient vaillamment combattu sur le front furent désarmées, en octobre 1917, par les gardes rouges, ces malheureuses jeunes femmes furent traînées dans les casernes et subirent les derniers outrages sous les yeux des autorités.

Dans les commissariats du peuple et toutes les administrations bolchevistes règne la plus monstrueuse dépravation. « Après avoir massacré les hommes, les bolcheviks daignèrent s'occuper de leurs filles, de leurs femmes et de leurs sœurs. Les unes, où cela pouvait se faire, furent nationalisées; les autres furent mises à la disposition de MM. les commissaires, grands et petits ».

Telles sont quelques-unes des abominations du régime bolcheviste, le régime de corruption, de dissolution nationale et sociale auquel des gens égarés par la pire passion révolutionnaire voudraient, malgré tout, trouver des excuses.

NOUVELLES DIVERSES

Les généraux Humbert et Hallier chargés de mission à l'étranger

Paris, 8 avril. — Le général de brigade Vidalo, disponible, est nommé sous-chef d'état-major général de l'armée, en remplacement du général de brigade Hallier, chargé, ainsi que le général Humbert, ancien commandant d'armée, de mission à l'étranger.

Un discours de M. Millerand aux étudiants de Strasbourg

Strasbourg, 7 avril. — Cet après-midi, M. Millerand a visité l'Université de Strasbourg. Il a informé les étudiants que la situation serait réglée dans quelques jours. Il a prononcé ensuite un discours dans la grande salle de l'Université.

Il a rappelé aux étudiants leur rôle avant et pendant la guerre. Il a évoqué les grands faits de l'armée française, les sacrifices faits par la France, dont l'étendue n'est pas encore connue, pour conquérir la victoire.

Il a terminé par la promesse que l'Université de Strasbourg sera plus grande que jamais.

Après la manifestation Jaurès

Paris, 7 avril. — Le parquet de la Seine a ouvert une instruction à la suite de la manifestation en faveur de Jaurès contre certains éléments perturbateurs qui ont frappé et blessé des agents de police. Quatre dossiers pour voies de fait, violences et outrages ont été constitués.

Un seul inculpé est actuellement à la disposition du juge, un garçon coiffeur sur lequel a été saisie une arme prohibée.

La mère de Cottin à l'Elysée

Paris, 8 avril. — Le Président de la République a reçu ce matin Me Oscar Bloch, défenseur de Cottin, et Mme Cottin, mère du condamné.

Des compagnies de transports aériens se constituent

Paris, 8 avril. — Ayant appris que des Compagnies de transports aériens, tant pour les voyageurs que pour les marchandises, s'étaient constituées, un de nos confrères a interrogé une personnalité très qualifiée de l'aéronautique, qui lui a dit :

« C'est absolument exact. Il y a déjà plusieurs Compagnies de formées, mais si elles ne commencent pas encore l'exploitation, cela tient à plusieurs causes. D'abord, les constructeurs n'ont pas encore sorti les avions appropriés pour l'exploitation commerciale des lignes aériennes; ensuite, elles ne savent pas à combien s'élèveraient leurs frais, et de ce fait elles ne peuvent établir de tarifs.

» C'est l'une des raisons pour lesquelles le colonel Leclerc, qui dirige avec tant d'activité l'aéronautique civile, a créé la ligne commerciale Paris-Bordeaux; c'est une ligne d'expérience qui va lui permettre d'établir des prix de revient, de former une base sur laquelle les nouvelles Compagnies pourront tabler. Mais ces prix sont encore trop élevés avec les appareils d'aujourd'hui, qui ne sont que des avions de guerre. Un voyage Paris-Bordeaux et retour revient à 6,000 francs. Pour que les Compagnies puissent marcher sans l'aide de l'Etat, il serait indispensable que l'Etat cède gratuitement à des Compagnies tous les avions qu'il a actuellement et qu'il n'utilise pas, avions qui dans peu de temps seront perdus faute de soins.

» D'autre part, il devient urgent que les conventions internationales pour la navigation aérienne soient établies, car on pourra alors étudier et créer les lignes internationales, ce qu'il est impossible de faire actuellement. C'est pourquoi nous n'avons encore que des lignes intérieures, qui ont cependant un grand intérêt, ne serait-ce que celui d'aménager le plus de terrains d'atterrissage possible, car d'ici peu d'années la route de l'air aura détrôné la route de terre. »

FEUILLES VOLANTES

Du médecin légiste

Plus que Paderewsky, plus que le capitaine Mornet lui-même, l'homme à la mode est assurément le médecin légiste. Dans tous les grands procès, son numéro fait recette. Lui seul, parmi les contradictions et les démentis qui s'entre-croisent sous le nez des juges somnolents, apporte un peu de précision scientifique.

Par des procédés inconnus de nous, il arrive à doser au milligramme la responsabilité des assassins, des escrocs et des traîtres à la patrie. La fameuse balance de Thémis n'est qu'une bascule de gare à côté du pèse-bandit de nos médecins légistes.

Il y a dix ans, ils se bornaient à dire si l'inculpé était oui ou non responsable de ses actes, s'il fallait l'envoyer à Cayenne ou à Charenton. C'était simple et clair. A présent, la psychiâtrie de cour d'assises, depuis qu'elle a pris pour laboratoire le conseil de guerre, s'est singulièrement perfectionnée. L'échelle des responsabilités, comme l'échelle de Jacob, porte sur ses barreaux toute la famille du prévenu.

« Monsieur le Président, dit le médecin légiste, l'accusé était peut-être conscient de ses gestes lorsqu'il étranglait la vieille dame, mais son arrière-grand-père avait des accès de somnambulisme fréquents, qui ont sans doute laissé des traces chez son descendant. D'ailleurs, celui-ci bégaie, ce qui est un signe d'incohérence. »

Car l'incohérence est la pierre de touche de l'irresponsabilité des criminels.

Pour moi, je vois le rôle du médecin légiste s'étendre de plus en plus. Il y aura bientôt le médecin légiste de service à la Chambre. Au moment d'un vote qui mettra le ministère en péril, il plaidera l'incohérence du ministre. — C

LA SEPTIÈME AUDIENCE DU PROCÈS HUMBERT

L'ARGENT DE BOLO

Paris, 7 avril. — L'audience de samedi a porté tout entière sur les démêlés de Humbert-Desouches-Lenoir. Un point est acquis : M. Humbert, quand il sut la mise en vente par Desouches de ses actions du « Journal », craignant qu'elles pussent passer dans des mains suspectes, fit par le conseil d'administration refus de remettre ses actions à Desouches. Mais, dit l'accusation, comment M. Humbert, ayant de pareils soupçons sur Desouches, a-t-il pu conserver Lenoir comme associé ? M. Humbert a répondu que M. Leymarie, chef de cabinet du ministre de l'intérieur, s'est porté garant de Lenoir et que M. Raoul Peret, garde des sceaux, auquel il montra son dossier, lui répondit : « Ce ne sont que des enfantillages. » Malgré ces garanties, M. Humbert força Lenoir à lui céder ses actions. En récompense, il a été l'objet d'une accusation en chantage, inculpation qui se termina par un non-lieu. Néanmoins, il acheta les actions de Pierre Lenoir avec l'argent de Bolo. C'est là-dessus que va porter le débat d'aujourd'hui.

L'affluence est toujours aussi nombreuse.

Me Henri Bonnet, avocat du capitaine Ladoux, demande que soit cité M. Léon Daudet, qui dans des articles virulents accusa le capitaine Ladoux d'avoir été en bourse l'agent de l'Autrichien Rosenberg.

De même que le colonel président, **le capitaine Mornet** repousse cette requête. Le conseil ignore les articles de journaux; les bruits du dehors meurent au seuil de ce prétoire. Si vous estimez, ajoute-t-il, qu'il est utile d'entendre M. Léon Daudet, je vous laisse le soin de le faire citer à cette barre.

OU APPARAIT BOLO

Le président en arrive à Bolo.

Le président à Humbert : Le 16 janvier 1916 vous convoquez Bolo ?

Humbert : Non, c'est lui qui a pris l'initiative.

Le président : Quelles garanties morales aviez-vous sur Bolo ?

Humbert : Nombreuses, mon colonel. Bolo recevait chez lui des ambassadeurs, des ministres, des magistrats, tels que M. Monier, président du Tribunal civil de la Seine. C'étaient là des garanties morales certaines.

Le 17 janvier, Bolo vint voir Humbert et lui dit avoir appris par M. Monier qu'il avait besoin d'être aidé. Bolo prépara un projet de convention qui fut remis à Humbert le 22 janvier.

Le 23 janvier, l'avocat de M. Humbert, Me Gontard, se rendit chez M. Monier avec Bolo. Ils discutèrent le contrat.

Le lendemain ou le surlendemain, dit Humbert, Me Gontard m'apporta le contrat, corrigé par le président Monier. Les corrections en changeaient tout le caractère. M. Monier se présentait comme l'homme d'affaires de Bolo, et prenait même toute l'affaire à son compte. Il donnait à Bolo la direction des services économiques du « Journal »; il demandait pour lui-même une place de membre du conseil d'administration.

Humbert insiste sur l'importance à ses yeux de la caution morale que représentait pour Bolo le président Monier.

M. Monier m'a dit qu'il se portait garant de Bolo comme de lui-même. Le président Monier a joué dans toute cette affaire un rôle que je ne comprends pas encore aujourd'hui; il était l'homme de Bolo. Il m'a trompé indignement !

Humbert a lancé ces phrases sur un ton de plus en plus élevé; sa voix tremble d'indignation lorsqu'il répète à deux reprises : « Le président Monier m'a trompé !

Lenoir, qui jusqu'ici s'est borné à se défendre adroitement, prend à son tour l'offensive. Il se lève, regarde un instant son avocat, puis s'adressant au conseil : A l'époque dont on parle, je vis M. Humbert; il me dit, parlant de Bolo : « Son argent ne me paraît pas trop catholique ! » D'autre part, lorsque M. Leymarie vit le contrat, il a dit à M. Humbert : « A ta place, je ne signerais pas avec cet homme-là ! Il est équivoque. »

Le président : Eh ! bien, Humbert ?

R. — M. Leymarie a dit « rasta » et voilà tout ! Il était directeur de la Sûreté générale, et s'il avait su quelque chose il se serait exprimé autrement.

Lecture est ensuite donnée du contrat Bolo-Humbert, qui porte, on le sait, la date du 20 janvier 1916. Ce contrat, dont il fut tant parlé lors de l'affaire Bolo, est connu depuis un an.

Votre confiance, dit **le président** à Humbert, a été bien grande à ce moment. Enfin, parlez-nous de l'article sur Hearst qui fut publié par le « Journal ».

R. : Cet article était une traduction du « World » qui appartient au président Wilson. Il fut inséré à mon insu.

D. : A quelle époque le premier envoi de fonds de Bolo ?

R. : Un million fut versé à mon compte à la banque Morgan fin mars 1916.

Repos pour M. Humbert, qui s'asseoit, la question des fonds n'étant qu'amorcée. Après une diversion, on revient aux affaires Bolo-Humbert.

Humbert revient avec force, d'une part, sur l'accueil négatif qui lui était fait de tous côtés, et notamment par M. Malvy, alors ministre de l'intérieur, lorsqu'il parlait des soupçons qu'il avait sur Lenoir; d'autre part, sur les assurances qui lui furent données par M. Monier concernant l'honorabilité de Bolo-Pacha.

Ici, le **capitaine Mornet** étend le bras, Humbert s'arrête, et, dans un grand silence, le commissaire du gouvernement fait cette courte déclaration : « Puisqu'il est toujours question du président Monier, j'estime qu'il est de mon devoir de le faire citer, et je le ferai citer ! (Mouvement prolongé.)

Me de Moro-Giafferi : Ah ! j'en suis ravi ! Je ne pouvais comprendre pourquoi le président Monier n'était pas cité !

Pour reposer un peu les accusés, dit alors **le président,** nous allons demander à Lenoir de nous parler de ce qu'il faisait à Cannes en octobre 1916, et des lettres qu'il adressait à sa mère à propos de Mme d'Arlix. (Ah ! ah ! Vifs mouvements d'attention.) Car on en parlera de ces lettres dans les réquisitoires et dans les plaidoiries, vous pouvez être tranquille, ajoute-t-il en se tournant vers l'accusé.

Mais Lenoir paraît peu disposé à s'étendre beaucoup sur cette période de son existence. Lorsque le colonel Masselin lui rappelle telle ou telle lettre, **Lenoir** s'excuse de ne pas en avoir gardé le souvenir précis. Il est plus loquace sur ses rapports avec MM. Godschell et Mouche au sujet de prêts consentis à Lenoir par ces derniers.

Puis Me de Moro-Giafferi veut établir que Leymarie n'a pas mis Humbert en garde contre Bolo aussi catégoriquement que Lenoir le déclare aujourd'hui.

Le président, à Humbert : Quoi qu'il en soit, vos inquiétudes vous amenant à évincer définitivement Lenoir, vous vous adressez à Bolo.

Humbert : Oui, c'est à ce moment que je songeai à accepter un concours pécuniaire pour payer par anticipation les traites Lenoir. Je prenais, en la personne de Bolo, un banquier qui n'aurait à intervenir au « Journal » que dans les questions financières.

Le capitaine Mornet : Aussi bien, de par le contrat du 31 janvier 1916, vous étiez à la merci de Bolo, comme vous étiez à la merci de Desouches, ce que vous redoutiez.

LE PRÉSIDENT MONIER SUR LA SELLETTE

Humbert : Il y a un fait : c'est que ce contrat a été rédigé par le président Monier et Me Gontard, mon conseil.

Me de Moro-Giafferi s'écrie : Ce contrat a été rédigé par M. Monier. Il est de l'écriture de M. Monier ? En effet, c'est cela, le chemin de la trahison ! Humbert est un législateur. Il n'est pas obligé d'être un juriste. Humbert avait confiance dans les magistrats, ce qui est le propre d'un bon citoyen ! (Rires).

Humbert : J'avais confiance.

Me de Moro-Giafferi : Tout le monde aurait eu confiance.

Le capitaine Mornet : Vous aurez peut-être pu vérifier la provenance des millions ?

J'avais confiance, j'avais confiance, répète sans se lasser Charles Humbert, en frappant la barre à coups redoublés de ses deux poings.

Et il insiste sur le prestige qu'avait en 1916 Bolo pacha.

Le président : C'est entendu : Humbert avait confiance, tout le monde avait confiance. Nous n'en sortirons pas. (Hilarité.) Mais, après le premier ordre d'informer, qu'avez-vous fait ?

Humbert explique alors que dès que la justice fut saisie des affaires relatives à la vente du « Journal », il communiqua tous les dossiers qu'il avait constitués à de nombreux personnages officiels. Parlant de la mission confiée à Mouthon en vue d'effectuer en Suisse un complément d'enquête sur Lenoir, Humbert ajoute : Mouthon m'envoya des renseignements sur Bolo, lesquels renseignements défavorables furent détruits par la haute honorabilité des relations du pacha.

Le capitaine Mornet : Que n'avez-vous remis le dossier Lenoir-Desouches au capitaine Bouchardon, lorsqu'il fut saisi de l'affaire Bolo ?

Me de Moro-Giafferi : Humbert en a saisi le Président de la République et le président du conseil. Il en a saisi le ministre de l'intérieur et le ministre de la guerre, qui avaient qualité, il me semble, pour provoquer une enquête.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE MIS EN CAUSE

Le président : Le 28 septembre, jour de l'arrestation de Bolo, vous avez fait à ce moment une démarche près du Président de la République ?

Humbert : Avant, mon colonel, le 21 septembre.

Le président : On lira les dépositions de M. le Président de la République.

Me de Moro-Giafferi : La déposition du Président de la République contient des erreurs volontaires. (Mouvements et rumeurs).

Le capitaine Mornet : Il serait intolérable qu'un mot comme celui qui vient de vous échapper, Me de Moro-Giafferi, fût répété. Je ne vous le permettrai pas.

Me de Moro-Giafferi : J'ai le droit de discuter cette déposition !

Le capitaine Mornet : Vous savez qu'il est certaines paroles qui ne peuvent passer — mettez « inexactitudes ». Le reste serait inadmissible.

Me de Moro-Giafferi : Tenons-nous en là !

Cet incident a provoqué dans la salle une vive agitation.

Le capitaine Ladoux s'explique longuement et toujours avec la même volubilité sur l'affaire du cryptogramme. Il se défend d'appartenir, de près ou de loin, à la « République des camarades ». Il n'a, dit-il, jamais rencontré qu'incidemment Caillaux et Malvy.

HUMBERT DEMANDE A FAIRE UNE DECLARATION

Le président annonce que le conseil va procéder maintenant à l'audition des témoins. Mais Me de Moro-Giafferi déclare que M. Humbert désire faire une déclaration avant l'audition des premiers témoins.

Le président : Qu'il la fasse tout de suite.

Me de Moro-Giafferi : Mais c'est qu'il en aura pour environ deux heures. J'aimerais mieux, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, que la parole lui soit donnée demain, au début de l'audience.

Le président hésite un instant. Finalement, Me de Moro-Giafferi obtient satisfaction.

L'audience est levée et renvoyée à demain treize heures, pour la déclaration de Charles Humbert et l'audition des premiers témoins cités par l'accusation.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

LA FRANCE n'a pas de visées annexionnistes

Paris, 7 avril. — Contrairement à certaines allégations qui ont été répandues par la presse allemande et reprises par d'autres journaux étrangers, nous croyons que le gouvernement français n'émet aucune prétention annexioniste ni déclarée, ni dissimulée à l'égard d'aucun territoire habité par une population allemande. Cette remarque s'applique en particulier aux régions comprises entre la frontière de 1871 et la frontière de 1814.

Un député hessois arrêté par les Français

Mayence, 7 avril. — M. Bauer, de Mayence, du parti du centre, député de la Chambre populaire hessoise, a été arrêté par les Français, alors qu'il se rendait à Darmstadt. On ignore le motif de cette mesure.

LES ÉVÈNEMENTS D'ALLEMAGNE

LA RÉPUBLIQUE DES CONSEILS proclamée en Bavière

Munich (via Bâle), 7 avril. — **La République des conseils a été proclamée en Bavière.**

La proclamation de la République des conseils devait être décidée dans le cours de la nuit du 6 au 7 avril par l'Assemblée ouvrière; mais, après une longue discussion, on n'arriva à aucun résultat définitif, et la discussion fut laissée aux soins du conseil central des ouvriers, qui entra en séance immédiatement après l'Assemblée populaire.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne sont pas les communistes qui poussent à la proclamation immédiate de la République des conseils.

Leur grand chef, Legien, s'est élevé samedi violemment contre ceux qui voulaient précipiter la crise. Le moment actuel lui paraît mal choisi pour prendre une décision aussi importante qui aboutirait présentement seulement à un compromis. Lui-même cependant désire une vraie et pure république des conseils et la dictature effective du prolétariat sans concession ainsi que l'alliance avec la Russie et la Hongrie, alliance offensive qui serait dirigée contre la Prusse.

Le retour à Munich du premier ministre, qui s'était rendu à Berlin pour conférer avec les membres du gouvernement, paraît coïncider avec le réveil des éléments modérés. Le conseil des anciens de la Diète a fait une déclaration dans laquelle il affirmait le droit intangible de la Diète et l'intention de celle-ci de travailler, d'accord avec le gouvernement, pour sauvegarder les droits du peuple bavarois.

Le premier acte de résistance du gouvernement bavarois serait, selon une dépêche de la « Vossische Zeitung », de se transporter à Bamberg avec toute l'Assemblée. Les troupes fidèles seraient, paraît-il, à la disposition du gouvernement, en nombre suffisant pour lui permettre de lutter contre les révolutionnaires.

Cependant, il ne faut pas oublier que la garnison de Munich déclarait samedi qu'elle ferait cause commune avec les ouvriers. La proclamation de la République des conseils était décidée.

Quant aux paysans, ils semblent opposés à la République des conseils, et leur attitude peut avoir une certaine influence sur le cours des événements, d'autant plus que la Franconie affiche des tendances nettement séparatistes vis-à-vis de Munich. C'est donc probablement dans les villes de la Bavière du Nord que se formera la première concentration pour lutter contre les extrémistes munichois.

Quant au bassin de la Ruhr, le deuxième gros souci du gouvernement allemand, la situation ne s'y est pas améliorée. Les industries métallurgiques sont peu à peu obligées de chômer faute de charbon; on comptait hier, selon la « Freiheit », environ 380,000 grévistes, mais l'ordre semble y régner parfaitement.

372,000 mineurs et les électriciens en grève en Westphalie

Essen, via Bâle, 7 avril. — Deux cent vingt et une mines avec un total de 372,000 mineurs, sont en grève. Tout le prolétariat des usines électriques westphalo-rhénanes qui assurent le ravitaillement en lumière et en force de toutes les villes environnantes, a décidé de se joindre au mouvement gréviste.

A Dusseldorff, par suite de la grève générale, la circulation des tramways a dû être interrompue hier, le courant électrique faisant défaut.

Un Congrès national de l'hôtellerie française

Aix-les-Bains, 7 avril. — L'assemblée syndicale des hôteliers des Alpes et de la vallée du Rhône a décidé de tenir un Congrès national de l'hôtellerie française à Aix-les-Bains le 15 juin prochain.

Une Confédération des agriculteurs du Sud-Ouest

Toulouse, 7 avril. — Les Syndicats et Associations agricoles du Sud-Ouest, réunis en Congrès dimanche à Toulouse, ont décidé à l'unanimité la formation d'une Confédération des agriculteurs du Sud-Ouest. Ils ont nommé un bureau provisoire et établi un programme permettant de réaliser la défense des intérêts agricoles de la région. Ils ont adopté plusieurs vœux relatifs aux questions économiques urgentes.

BORDEAUX

Il y a un an

9 AVRIL 1918

La poussée allemande entre La Bassée et Armentières augmente d'intensité. Devant les forces considérables que l'ennemi met en ligne, nos alliés britanniques et portugais sont obligés de se replier et d'abandonner Richebourg-Saint-Vaast et Laventie.

La prohibition des vins en Amérique

Ce qu'en pense un Canadien

Nous avons annoncé récemment la nouvelle venue d'Amérique — et qui n'était malheureusement pas un de ces « canards » transatlantiques auxquels il est aisé de couper les ailes, — d'après laquelle les Etats-Unis, à la suite d'une décision du Congrès de Washington, prohibaient sur toute la surface de l'Union la fabrication, l'importation et la vente des alcools, vins et bières.

Cette décision était attendue depuis quelques semaines. Nous savions que les Sociétés de tempérance, très puissantes en Amérique, avec l'appui des puritains de toutes les sectes religieuses, travaillaient depuis longtemps l'opinion publique et, par une inlassable campagne de conférences, de prônes, de projections cinématographiques et d'articles de journaux, exerçaient peu à peu sur les membres du Congrès une pression à laquelle ils n'ont pu ou osé se soustraire.

Il n'en est pas moins vrai que le décret a soulevé une légitime émotion non seulement en Amérique, où des milliers d'ouvriers, des centaines de fabricants et de négociants vont être ainsi privés de leurs ressources, mais encore en France, et surtout dans nos régions vinicoles, dont le commerce d'exportation va se trouver, de ce fait, diminué dans de sérieuses proportions.

La décision du Congrès de Washington avait été malheureusement préparée par celle du gouvernement du Dominion, qui depuis un an environ avait interdit sur son territoire la consommation des alcools, vins et bières, avec cette restriction que pour la province française de Québec le décret ne serait applicable qu'à partir du 1er mai 1919, c'est-à-dire avec une année de répit.

Il nous a paru intéressant d'avoir sur l'état de la question l'opinion d'un expert vraiment qualifié pour la traiter, et nous avons eu l'excellente fortune de rencontrer à Bordeaux M. Joseph Daoust, Canadien d'origine française, juge de paix à Montréal et président de la Chambre de commerce de cette importante cité, qui compte à l'heure actuelle près de 850,000 habitants.

M. Daoust est un gros industriel du Canada, un de ces véritables « business-men » qui sont une spécialité du Nouveau Monde, président de quatre puissantes Sociétés manufacturières, ayant une clientèle en France, et par conséquent très au fait des problèmes économiques qui intéressent à la fois son pays et le nôtre.

Loyal sujet britannique, M. Daoust n'oublie cependant pas ses origines françaises. Est-ce la conséquence de cet atavisme, ou simplement une preuve de bon goût dont nous le félicitons ? Toujours est-il qu'il avoue un faible pour nos vins et qu'il est de ceux, très nombreux au Canada et aux Etats-Unis, qui protestent contre la mesure de prohibition.

« Plus de 75 % de la population canadienne, nous dit-il, est hostile à l'interdiction. Aux Etats-Unis même on s'attend à voir environ 5 millions d'ouvriers étrangers quitter le territoire de la République et regagner leurs pays d'origine en emportant leurs économies, qu'on évalue à 1 milliard et demi de dollars. On ne saurait imaginer un plus éclatant exemple de l'impopularité de la prohibition. »

Mais il y a plus qu'une question de goût ou de de préférences personnelles. Les Canadiens, gens pratiques, aperçoivent aussi les conséquences économiques désastreuses de cette mesure, universellement qualifiée d'arbitraire.

« Il faut toujours, déclare très franchement M. Daoust, lorsqu'on applique un tel décret, s'attendre à une riposte du même ordre de la part des nations intéressées. En dehors de toute question de sentiment, je considérerais comme parfaitement équitable que votre pays frappât d'interdiction, à titre de réciprocité, une catégorie quelconque de nos produits, les cuirs par exemple, qui font pour nous l'objet d'un très important chiffre d'exportation en France. C'est un gros danger pour notre industrie.

» Pour vous, Français, les conséquences peuvent être encore plus redoutables, une diminution de votre chiffre d'exportation se traduisant inévitablement par une élévation du taux de votre change, déjà si gravement atteint.

» Certains de vos concitoyens — et nous joignons nos vœux aux leurs — souhaitent de voir rétablir le plus rapidement possible une ligne directe entre Bordeaux et le Canada. Mais quel avantage en retirerez-vous, si les navires chargés de marchandises canadiennes retournent à vide dans nos ports, par suite de l'impossibilité d'exporter les vins, seuls produits de votre sol capables de constituer un tonnage ?

— Le décret, demandons-nous, est-il rigoureusement appliqué ?

M. Daoust sourit, mais ne répond pas. Il n'est certainement pas sans ignorer, puisque nous le savons nous-même par d'autres sources, que la loi laisse aux pharmaciens le droit de débiter de l'alcool, sur ordonnance des médecins. Or, l'alcool est très recommandé contre la grippe espagnole... et même canadienne. Faut-il attribuer à cette curieuse coïncidence le fait que toute la population anglaise du Canada soit actuellement grippée ?... Grippe anodine, en vérité, mais qui risque fort de devenir chronique... Pauvres Canadiens !

— Et la contrebande, interrogeons-nous encore ?

— Nul ne saurait répondre qu'elle ne s'exercera pas, répond M. Daoust.

— Il est à présumer, ajoutons-nous, qu'entre la province française de Québec, où le commerce est encore libre, et les autres, l'alcool est devenu l'objet d'un trafic clandestin ?...

M. Daoust retrouve son sourire diplomatique et laisse encore sans réponse notre malveillante insinuation. Mais nous sommes très indiscret.

— Vous pouvez au moins nous dire, reprenons-nous, si le but des législateurs — la répression de l'ivrognerie, — a été atteint par leur décret ?

— Il me semble, nous déclare l'industriel canadien, que depuis l'interdiction de l'alcool, on n'a jamais vu autant d'ivrognes au Canada...

» D'ailleurs, ajoute-t-il — et c'est bien ici que se trahit l'origine française de M. Daoust, — je crois que le meilleur remède à l'alcoolisme, c'est l'usage du vin. A cet égard, tout espoir n'est pas perdu pour nous — et pour vous. Avant l'application du décret dans la province française, nous devons avoir, le 15 avril, un referendum public sur la question de savoir si les bières et les vins légers peuvent encore être autorisés. Je n'ai pas besoin de vous dire que le résultat est acquis d'avance : je prévois une écrasante majorité pour l'adoption de cette catégorie de breuvages. Mais l'alcool reste condamné.

— Vous en trouverez toujours chez le pharmacien. Et puisque nos cognacs et nos fines ne peuvent plus aller vers vos compatriotes, dites-leur de venir les déguster chez nous. Ça vaut le voyage.

M. Daoust partage tout à fait notre avis, et il n'est pas le seul au Canada. La façon dont il nous serre la main à l'issue de cet entretien nous semble d'ailleurs pleine de promesses pour l'avenir. Puisse cette impression toute personnelle être suivie de réalisations prochaines !

R. D.

Le maréchal Petain et le général Pershing à Bordeaux

Mardi matin, à huit heures, un train spécial déposait en gare du Midi les généraux américains Arbort et Cannor. Un moment plus tard entrait dans la même gare un autre train spécial, qui portait, celui-ci, le maréchal Petain, le général de Castelnau et huit autres généraux français commandants d'armées ou de corps d'armée. Parmi ces généraux était le général Vuillemot, commandant le 4e corps d'armée, et qui, avant la déclaration de guerre, était colonel chef d'état-major du 18e corps d'armée.

Les généraux américains et français se réunirent dans un des salons de l'hôtel Terminus.

Pendant ce temps, un bataillon américain avec deux drapeaux, dont celui de l'Union, et une compagnie de zouaves français avec un drapeau prenaient position devant la cour de la gare d'arrivée.

Les trois étendards — le français encadré par les deux américains — se placèrent devant la compagnie de zouaves, et derrière celle-ci se déploya le bataillon allié. Les troupes étaient commandées par un officier américain.

Quand les généraux parurent sur le perron de l'hôtel Terminus, les clairons et tambours des zouaves sonnèrent et battirent aux champs, puis une musique américaine joua une marche entraînante.

Le maréchal Pétain et tous les officiers généraux français et alliés, passèrent devant le front des troupes, dont ils admirèrent la belle tenue. Après quoi, ils prirent place dans des autos pour effectuer une tournée d'inspection dans divers camps et visiter des formations sanitaires militaires.

A leur descente des trains spéciaux, le maréchal Petain et les généraux français et alliés avaient été salués par le général Hallouin, commandant en chef la 18e région; le colonel Ceccaldi, commandant la mission française attachée à la base américaine à Bordeaux; le lieutenant-colonel Roy, major de la garnison, et plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

Le général Pershing est arrivé à son tour par train spécial à Bordeaux un peu après midi.

LE PRIX DU TRAVAIL

Les employés de commerce

Le problème qui nous a été soumis est un des plus difficiles à résoudre parmi tous ceux qui se posent au cours de la démobilisation. Il convient d'en étudier la solution avec beaucoup de prudence. Nous n'avons pas la prétention de résoudre en quelques phrases la difficulté, mais nous espérons que notre thèse sera étudiée par tous ceux qu'elle intéresse, et que cette étude ne sera point inutile.

— Avant la guerre, nous a dit un démobilisé, j'étais employé chez M. X... Aussitôt libéré, je me suis présenté chez lui pour reprendre ma place.

— C'est un droit que vous confère la loi votée par le Parlement. La nécessité de cette loi était si évidente que le même texte, à quelques mots près, a été proposé par les gouvernements de toutes les nations belligérantes.

— Mon patron m'a fort bien reçu. J'ai été un peu déconcerté par les changements survenus dans la maison depuis mon départ... J'ai vu bien des figures nouvelles. En outre, les affaires ne sont plus les mêmes. Autrefois, on s'occupait exclusivement de vins; maintenant, on « fait » des saindoux, des conserves, des grains...

— Il en est ainsi presque partout.

— Cela n'est pas pour m'inquiéter. D'ici quelques semaines, je serai au courant de tout ce que j'ignore...

Naturellement, mon premier soin a été de m'informer des appointements. C'était la question délicate. Mon patron m'a dit qu'il me donnerait ce que je gagnais avant la guerre, 250 fr., plus une indemnité de vie chère de 3 fr. par jour... Bien compté, cela me fait 340 fr. par mois. C'est maigre !...

— En effet, ce n'est pas excessif.

— Dites que c'est réellement insuffisant. Il faut que je m'habille... Les 52 francs du gouvernement et une partie de mon pécule y passeront. Quant à l'indemnité de démobilisation, je ne pourrai la toucher que lorsque M. Lebureau y consentira, c'est-à-dire à Pâques... ou à la Trinité.

— Le ministre a promis de hâter le règlement.

— Hum !... hum !... Mon gamin, qui avait un an quand je suis parti, est devenu un petit homme. Il coûte plus en une semaine que jadis en un mois... Ma femme travaillait à l'intendance. Naturellement, on l'a remerciée... Vous voyez que ma situation n'est pas brillante.

— Ce n'est pas une consolation que je vous offre en vous disant qu'il y a des centaines de mille de Français dans votre cas.

— Cela ne me met pas un rouge liard de plus dans la poche... J'ai présenté mes doléances à mon patron. Je lui ai dit que les conditions d'existence avaient changé depuis cinq ans, et qu'il me paraissait logique de me mettre à égalité avec les nouveaux employés de la maison, dont les appointements atteignent 500 fr.

— On n'a pas fait droit à votre requête ?

— Le patron m'a répondu que si les conditions d'existence n'étaient plus les mêmes, les conditions de travail s'étaient également modifiées, à tel point que moi, vieil employé de la maison, je faisais aujourd'hui figure d'apprenti... J'en ai convenu de bonne foi. Pour employer le tarme d'usage, je ne suis plus au courant.

— Alors, que faire ?

— Je ne sais pas... Mais n'est-il pas choquant que mes camarades, trop vieux ou trop malades pour défendre la patrie, m'aient distancé pendant que je me battais ?...

— Evidemment, cela paraît immoral, et cela n'arrive guère que dans votre corporation... Les ouvriers qui rentrent dans leurs foyers ont le plaisir de trouver des tarifs syndicaux qui garantissent leurs droits... Vous, employé de commerce, il est plus difficile d'évaluer votre labeur... On a bien établi des salaires minima, mais ils sont si faibles qu'on ne peut les mentionner que pour mémoire.

— Nous sommes donc des victimes ?

— Je ne puis vous affirmer que non. Et le spectacle de l'argent qui roule à flots autour de vous n'est pas fait pour calmer votre exaspération. Ce qu'il faut vous prêcher, c'est le calme, la patience...

» Ne vous récriez pas ! Vous n'êtes pas, vous ne serez jamais un bolchevik. Vous êtes trop intelligent pour penser qu'en détruisant tout on peut créer un monde nouveau. Je vous le répète : soyez patient. Entre deux interpellations inutiles, le Parlement songera peut-être à s'occuper de votre sort. Ce sera bien difficile, car il s'agit de cas particuliers.

» L'important, c'est de vous adapter aux exigences nouvelles de votre ancien emploi. Pour l'instant, vous êtes presque un poids mort pour votre patron; mais bientôt vous serez aussi utile que jadis. Alors, il vous augmentera...

— Qu'est-ce qui le prouve ?

— Aucun statut précis, c'est entendu. Mais ne voulez-vous pas faire confiance à vos chefs ? Et qui vous empêche de vous rapprocher de votre Syndicat ? Ce n'est pas pour vous pousser à la révolte que je vous donne ce conseil, au contraire.

» La Ligue des hommes libres favorise la création d'un groupe de « patrons sociaux ». Ces « patrons sociaux » discuteront avec vos délégués syndicaux, et ils arriveront à s'établir sur un solide terrain d'entente.

— Vous êtes bien optimiste !

— Il faut l'être, Monsieur. L'employé de commerce. C'est notre devoir à tous. Ne pas l'être, c'est tout simplement saboter la victoire.

LE SERVICE AÉRIEN BORDEAUX-PARIS

L'avion postal venant de Paris capote et prend feu en arrivant à Beau-Désert

Une partie des correspondances détruite

Lundi, vers treize heures trente, l'avion postal venant de Paris allait atterrir sur le terrain de Beau-Désert lorsque l'appareil capota et prit feu. Les deux aviateurs qui le montaient n'eurent que quelques brûlures insignifiantes.

L'avion est sérieusement endommagé et la majeure partie des correspondances qu'il apportait a été la proie des flammes.

Vacances de Pâques

M. l'Inspecteur d'Académie de Bordeaux nous prie de vouloir bien insérer l'avis ci-après :

« Par arrêté en date du 31 mars 1919, M. le Préfet de la Gironde a fixé ainsi qu'il suit les vacances de Pâques dans les écoles primaires publiques du département :

» Sortie, le mercredi 16 avril, après la classe du soir;

» Rentrée, le lundi 28 avril au matin. »

Association amicale des anciennes élèves du lycée de jeunes filles

On nous communique la note suivante :

Nous rappelons à nos sociétaires que c'est le mercredi 9 avril, à quatre heures un quart, qu'aura lieu, 90, rue Mondenard, au siège de la Société, le second cours de puériculture (hygiène de l'enfance).

Le comité fait un pressant appel à tous les membres de l'Association et aux anciennes élèves du lycée non encore inscrites, et leur signale le haut intérêt de ce cours gratuit que leur éminente compagne le docteur R. Campana vient de créer pour elles.

Au moment où la nation vient d'être si cruellement atteinte dans ses forces vives, le premier devoir de la femme française est d'apprendre à soigner les tout petits pour sauvegarder leur fragile existence et en faire de nouveau une génération saine et forte. Cet idéal convient au cœur de toutes, et c'est devant un auditoire charmé de jeunes femmes et jeunes filles que Mlle Campana a exposé, le 26 mars dernier, son premier cours.

Dans un langage clair et prenant, elle nous a montré tout l'intérêt que nous avons à mieux connaître les soins à donner à la première et à la seconde enfance, à combattre chez nous ou autour de nous et dans des milieux moins favorisés cette inexpérience funeste que l'amour maternel seul ne suffit pas à compenser.

Les membres de l'Association n'habitant pas Bordeaux ou celles qui ne peuvent se rendre aux séances et qui désireraient recevoir le cours par correspondance sont priées d'en faire la demande à la vice-présidente, 16, rue Mandron, ou à la secrétaire, 90, rue Mondenard.

Moyennant une faible rétribution, destinée à couvrir les frais d'impression, elles recevront chaque quinzaine le cours qui viendra d'être fait. Le texte du premier ainsi que le programme des cours suivants sont à la disposition de celles qui voudraient en prendre connaissance aux adresses précitées.

Nous espérons fermement que cet appel sera entendu de toutes, et qu'elles distingueront le précieux avantage qu'elles peuvent en retirer.

La rentrée de l'Ecole de santé navale

Sous la direction du médecin général de la marine Bellot, du médecin général Jau, l'Ecole de santé navale et coloniale réussit enfin à regrouper autour d'elle ses élèves qui avaient répondu à l'appel de la France.

Ils nous reviennent de tous les points du front français et des fronts d'Orient, des mers lointaines ou de l'armée navale, vêtus du kaki des régiments de l'infanterie coloniale, des troupes d'Afrique ou des bataillons sénégalais, officiers de marine, médecins de bataillon ou fusiliers marins, ou médecins de bord. La Faculté de médecine a accueilli avec une émotion intense ses enfants longtemps attendus; notre ville avec joie salue leur retour.

La liste glorieuse et triste des morts à l'ennemi et des blessés témoigne de l'ardeur que toute cette jeunesse a été unanime à apporter au combat. Sur les 250 élèves présents en 1914, vingt-sept, hélas ! manquent définitivement à l'appel, tués en pleine bataille au milieu des vagues d'assaut qu'ils allaient secourir comme médecins auxiliaires de bataillon, ou sombrant héroïquement avec leur bateau torpillé.

Quatre-vingts ont été blessés, et parmi ceux-là, combien ont payé une lourde dette de sang et resteront infirmes à jamais ! Enfin, notre Ecole navale et coloniale totalise comme récompenses obtenues aux armées par les élèves présents en 1914 : 18 croix de la Légion d'honneur, 27 médailles militaires, 150 croix de guerre, représentant 450 citations.

Chambre de métiers de la Gironde et du Sud-Ouest

COMMENT CHOISIR UN METIER ?

Les parents des jeunes garçons sont informés que, d'accord avec M. l'Inspecteur d'Académie de la Gironde, et M. l'Inspecteur primaire de la ville de Bordeaux, M. Mauvezin, ingénieur des arts et manufactures, directeur de la Chambre des métiers de la Gironde et du Sud-Ouest, fera prochainement dans les diverses écoles primaires de notre ville des causeries aux enfants de douze ans et au-dessus, sur le sujet suivant : « Comment choisir un métier ? »

Dans le cas où quelques patrons de notre ville estimeraient intéressant de voir attirer l'attention des futurs apprentis sur les métiers qu'ils exercent, ils voudraient bien se mettre en rapports avec le directeur de la Chambre des métiers, qui se tiendra, à cet effet, à leur disposition tous les jours ouvrables, de 14 à 16 heures, jusqu'au 15 courant.

Groupement économique régional de Bordeaux

Le « Journal officiel » publie un arrêté du ministre du commerce et de l'industrie constituant les groupements économiques régionaux dont nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs.

Le groupement économique régional de Bordeaux, avec Bordeaux pour centre, comprend les Chambres de commerce de Bordeaux, Libourne, Mont-de-Marsan, Bayonne, Bergerac, Agen, Auch et Tulle.

La Chambre de commerce de Tulle fait en même temps partie du groupement régional économique de Limoges, mais elle est autorisée à adhérer, en temps que besoin sera pour la sauvegarde de ses intérêts, au groupement économique de Bordeaux.

La Chambre de commerce d'Auch est, dans les mêmes conditions, autorisée à adhérer au groupement économique de Toulouse.

Un arrêté déterminera ultérieurement les conditions de fonctionnement des groupements économiques régionaux.

Voici les groupements des régions voisines :

Groupement économique régional de Nantes, comprenant les dix Chambres de commerce de Laval, Le Mans, Nantes, St-Nazaire, Angers, Cholet, Saumur, Tours, Lorient, La Roche-sur-Yon, avec Nantes pour centre.

Groupement économique régional de Limoges, comprenant les dix Chambres de commerce de Niort, Poitiers, La Rochelle, Rochefort, Angoulême, Cognac, Limoges, Guéret, Tulle, Périgueux, avec Limoges pour centre.

Groupement économique régional de Toulouse, comprenant les neuf Chambres de commerce de Cahors, Montauban, Albi, Castres, Mazamet, Tarbes, Toulouse, Foix, Rodez, plus dans les conditions prévues les Chambres de commerce d'Auch, de Cette, Carcassonne, Narbonne et Perpignan, avec Toulouse pour centre.

Groupement économique régional de Montpellier, comprenant les huit Chambres de commerce de Béziers, Cette, Montpellier, Carcassonne, Narbonne, Perpignan, Millau, Mende, avec Montpellier pour centre.

Les intérêts de la France en Syrie

Conférence de M. le comte Cressaty

Il n'y a pas de questions accessoires dans l'élaboration du monde nouveau auquel travaillent actuellement les délégués à la Conférence de la paix, et l'examen des questions européennes ne doit pas faire perdre de vue les droits indéniables et les intérêts primordiaux de notre pays sur certaines régions trop négligées.

C'est ce que M. le comte Cressaty s'est efforcé de démontrer dans l'éloquente conférence faite par lui lundi soir à l'Athénée sur « les intérêts de la France en Syrie ».

Cette réunion, organisée par la Société de géographie commerciale, était présidée par M. Henri Rödel, conseiller à la cour.

En présentant l'orateur, M. Rödel rappela les titres nombreux qui vont lui permettre de parler devant un public français de la Syrie, dont il est lui-même originaire.

Le conférencier prend alors la parole. En quelques mots évocateurs, il décrit certains aspects de cette Syrie dont les paysages millénaires sont si remplis de charme. Puis il parcourt l'histoire de ce pays, son rôle important à certaines époques dans le progrès de la civilisation; enfin, les souvenirs français demeurés vivants chez les Syriens.

Et l'orateur arrive ainsi à la partie essentielle de sa conférence, qui est la question du statut futur de Syrie. Il s'élève avec force contre la convention, humiliante pour son pays, conclue en 1916 entre la France et l'Angleterre. Dans un

Pour vous créer
une Clientèle Américaine et Anglaise
METTEZ VOS ANNONCES
ET VOS RÉCLAMES
DANS
L'ÉDITION AMÉRICAINE
DE
"La Petite Gironde"
TARIF DE PUBLICITÉ
dans l'Édition américaine
(Largeur de colonnes : 62 millimètres.)

Annonce (en 6 points).....	la ligne.	1 fr. 50
Réclame (en 7 points).....	—	2 fr. 50
Chronique (en 7 points).....	—	5 fr.

Les annonces sont reçues au bureau du Journal 8, rue de Cheverus, et à la Société des Annonces de l'Agence Havas, Peristyle du Grand-Théâtre.

Syndicat central hippique du Sud-Ouest

Cette Société vient de publier une intéressante étude dans laquelle elle indique les bases sur lesquelles pourraient être établis les encouragements à distribuer en 1919, en prix de courses, aux arabes de pur-sang, aux anglo-arabes et aux demi-sang qualifiés du Midi. Nous en détachons les passages suivants :

Le but dans le Midi étant de viser à faire un cheval possédant une utilité pratique, il faut bien se garder de l'alléger en le soumettant au régime d'un entraînement exagéré dont personne ne contestera les inconvénients.

Les chevaux de demi-sang, pour la mise en valeur de leurs aptitudes et de leur qualité, bénéficient déjà des concours-épreuves des haras, épreuves bien réglementées, proportionnées à leurs moyens et orientées vers un but précis.

Quant aux courses réservées aux arabes et anglo-arabes, elles doivent être profitables à nos régions d'élevage, non pas parce que par elles-mêmes elles puissent constituer un but défini et pratique, mais parce que en raison des procédés d'élevage, elles aident au développement et aux progrès de la race chevaline.

Les courses sont pour le principe générateurs des races de pur sang un critérium indispensable.

Elles ont permis de mettre en relief des reproducteurs de premier ordre, tel « Prisme », mais elles ont bien souvent dévié de leur but, en grandissant trop la race, au détriment de l'ampleur, en cherchant à faire de l'anglo-arabe un émule de l'anglais, qui n'a donné que des déceptions au point de vue de l'élevage.

L'arabe, l'anglo-arabe et le demi-sang qualifié du Midi répondent à un but bien déterminé, à la production, avant tout, du cheval d'armes.

En remontant à l'origine du cheval du Midi, on constate qu'il a toujours eu une admirable qualité, mais qu'il manquait de substance, qu'il était souvent irritable, d'un maniement délicat, parce que défectueux dans le dessus, trop imprégné d'un sang généreux, parfois de trop petite taille, d'un entretien difficile et portant difficilement le poids.

En voulant réagir contre certains de ces défauts, on a souvent employé sans discernement l'étalon de pur sang anglais dans le croisement. On l'a parfois trop grandi, et l'on est arrivé à de nombreux mécomptes.

C'est alors que, fort de l'expérience, l'on a reconnu que la véritable formule était celle à 50 pur cent d'arabe, qui répond à la véritable définition de l'anglo-arabe, et qu'on ne doit pas trop verser dans le sang arabe ou le sang anglais, tant le proverbe « Stat in medio veritas » trouve son application dans la question qui nous occupe.

La qualification de notre cheval à 50 pour cent résumant le mieux le type recherché, nous estimons donc que c'est principalement à cette catégorie que doivent aller les encouragements.

Ne connaissant pas l'importance des crédits dont on pourra disposer, nous avons dû nous borner à l'hypothèse d'une subvention de 100,000 fr., cette somme étant celle qui a été allouée aux races de trot, et pouvant, dès lors, être envisagée comme la limite minima des subsides qui devront être distribués aux arabes et anglo-arabes.

Voici comment nous comprendrions la répartition de cette allocation :

Demi-sang à 25 % : 3 prix pour un total de ..... Fr.	11,000
Demi-sang à 50 % : 6 prix pour un total de	22,000
Arabes purs : 6 prix pour un total de	20,000
Anglo-arabes à 25 % : 3 prix pour un total de	13,000
Anglo-arabes à 50 % : 6 prix pour un total de	26,000
Prix remplaçant les prix du ministère	8,000
Totaux : 25 prix ..... Fr.	100,000

Poulains et pouliches seraient admis dans toutes les catégories.

L'argent attribué aux 25 % devrait, dans l'avenir, être reporté sur les autres catégories.

Les épreuves ne devraient pas être courues, tout au moins pour les arabes purs et les demi-sang, avant le 15 avril, pour éviter un entraînement trop précoce plus préjudiciable que profitable surtout dans les circonstances actuelles. Elles devraient être espacées le plus possible.

Elles auraient lieu dans les meilleurs hippodromes (Bordeaux, Pau, Tarbes, Mont-de-Marsan, Toulouse, Pompadour).

Dans les courses de 50 pour cent, les demi-sang, issus d'un pur sang arabe ou de deux auteurs de demi-sang, bénéficieraient d'une décharge.

De même, dans les courses de demi-sang à 25 % pour les issus de deux auteurs de demi-sang.

Le mélange des catégories de 25, de 50 et d'arabes purs, de même que de demi-sang, est complètement à rejeter.

Les distances seraient portées graduellement de 1,800 à 2,000 et même 2,400 mètres en fin de saison.

Chaque cheval ne pourrait gagner plus de trois courses, soit une somme maxima de 10 à 12,000 fr.

Le gagnant d'une course porterait une surcharge de 2 kilos dans la course suivante.

La limitation des gains à trois prix qui pourait, à première vue, apparaître comme contraire au principe de la sélection, ne semble pourtant pas, en la circonstance, devoir être préjudiciable aux propriétaires, puisqu'elle leur permettrait avec les chevaux ayant montré de la qualité derrière le meilleur, de gagner ce que ce dernier ne pourra plus avoir à son actif.

C'est pour le cas où les crédits dont on disposera ne permettraient pas le rétablissement pour cette année des Prix du Ministère, que nous avons cru bon de prévoir, à leur défaut, pour être courue en fin d'année, une épreuve où tous les animaux, exceptionnellement, seraient admis, avec une échelle de poids difficile à établir, nous en convenons, pour équilibrer les chances de chacun, mais qui donnerait, ce nous semble, une idée de la valeur relative des concurrents en présence.

Le montant du prix devrait être peu élevé (5 à 8,000 fr. au maximum) pour ne pas inciter à la fraude.

L'échelle de poids pourrait peut-être pour ce dernier prix s'établir de la façon suivante :

Arabes purs, 47 kilos.
75 pour cent, 53 kilos.
50 pour cent, 59 kilos.
25 pour cent, 65 kilos.

De la sorte, il y aurait 6 kilos d'écart entre les arabes et les 75 pour cent; 12 kilos entre les arabes et les 50 pour cent, et 18 kilos entre les arabes et les 25 pour cent.

Un 25 pour cent, s'il a l'aptitude à porter le poids, doit pouvoir rendre 18 kilos à un arabe. Ajoutons, cependant, que l'échelle ci-dessus est soumise à titre indicatif.

Les bons livres

LA GUERRE DE LIBERATION (1914-1918), par le général Zurlinden, ancien ministre de la guerre. Deux volumes in-16 brochés, chaque volume, 4 fr. 50 (Hachette et Cie, Paris).

Quelques années plus tôt, l'auteur eût été appelé à diriger « ces grands événements » : condamné par l'âge à ne faire que les suivre, mais avec un intérêt passionné, il se défend modestement d'avoir voulu être autre chose qu'un guide.

La première partie de l'ouvrage a trait à la préparation de la guerre, dont l'insuffisance, du côté des Alliés, a prolongé, augmenté les dangers et les misères de la lutte. La seconde partie expose les événements des vingt-deux premiers mois de la guerre (d'août 1914 à juin 1916). La « lutte complète entre deux volontés énergiques », depuis l'échec des Allemands devant Verdun jusqu'à la fin de la lutte, forme l'objet de la troisième partie.

CHANSON D'AVRIL

Y a-t-il une joie plus douce que de voir un aimable sourire éclairer le visage de ceux qui nous sont chers? Sur les lèvres des jeunes, ce sourire rappelle tout le printemps dans sa grâce; sur celles des vieux il évoque le charme d'un rayon de soleil sur la neige. Le sourire, c'est la poésie du visage, c'est la chanson de l'âme, enfin c'est la marque d'un cœur bien portant et sans reproche. Mais, voilà, comment entretenir cette fleur précieuse, surtout à une époque où tant de motifs nous incitent à faire la grimace. Et de fait, il n'est guère possible d'avoir le cœur en liesse en des temps où le beurre renchérit toutes les heures, où le tabac et les allumettes deviennent aussi rares que la pierre philosophale, où le drap le plus modeste atteint le prix du drap d'or.

Ah! non, ce n'est pas commode! Pourtant, avant de désespérer complètement, achetez donc la « Balonnette ». Le numéro de cette semaine, par exemple, contient des dessins de Gus. Bofa, Capy, Laborde, Quint, Falké, Guérin, Colombier, Rogino, Depaquit, Dharm; des textes de Larguier, d'Arnac, qui feraient rire un malheureux condamné à lire exclusivement, durant toute son existence, les discours de plusieurs académiciens nonagénaires.

La Balonnette, premier humoristique français illustré, paraît le jeudi. Le numéro 50 centimes. En vente dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

NAOL LE MEILLEUR CIRAGE A LA CIRE
Usines à Courbevoie

Revue de la Semaine

Bordeaux, 6 avril.

GRAINS ET FARINES

Blés. — Le printemps ne se signale, jusqu'à présent, que par la persistance du régime pluvieux que nous subissons depuis si longtemps. Les terres basses sont complètement imprégnées d'eau, et les labours ne peuvent se faire dans les terres argileuses ou même silico-calcaires. Le retard dans les semailles de blé de printemps ne peut être réparé maintenant, et la culture paraît décidée à ensemencer, en remplacement des blés, des avoines ou des orges de printemps. Les apparences des blés d'automne et d'hiver restent satisfaisantes, la végétation ayant été un peu enrayée par la température froide de ces derniers jours, mais les plaintes restent nombreuses sur l'envahissement des champs par les mauvaises herbes.

Les transactions commerciales sont toujours très difficiles, malgré les offres plus abondantes de la Beauce et de la Brie. Les expéditions faites par les bureaux permanents sont plus régulières depuis quelques jours, malgré quelques plaintes formulées sur les difficultés persistantes des transports. L'importation des blés et farines reste assez forte pour que la soudure des deux campagnes puisse être envisagée sans crainte.

On cote : Blés de pays, 75 fr. les 100 kilos nets, nus, pris en culture.

Farines. — Les bureaux permanents assurent toujours l'approvisionnement des boulangeries, mais on se plaint dans le public de la qualité du pain, par suite du mélange des succédanés.

On cote : Farine entière ou métanacée de succédanés, 50 fr. les 100 kilos, pris au moulin.

Issues. — La tendance est un peu plus ferme sur place, par suite de la pénurie des arrivages et malgré le peu d'activité de la consommation.

On cote : Son, 46 fr. les 100 kilos nets, nus, à la consommation.

Seigles. — Les ensemencements de printemps sont très en retard, et il est probable que dans beaucoup de régions la culture renoncera aux seigles pour semer des avoines et de l'orge.

On cote : 55 fr. les 10 kilos nets, nus, en culture.

Orges. — Les offres sont réduites, mais les bureaux permanents ont pu assurer quelques expéditions pour les maltéries et brasseries.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets, nus, en culture.

Maïs. — Le ministre du ravitaillement vient de rendre la liberté de vente et de circulation aux maïs, sarrazins, sorghos et fèves, en attendant, espérons-le, de rendre aussi la liberté aux orges, seigles et avoines. En ce qui concerne les maïs cette liberté est illusoire et dangereuse, tant que la liberté d'importation ne sera pas accordée et qu'il n'y aura pas une plus grande facilité de transports. La France était, et est encore, un pays de grande importation de maïs, et les besoins de la consommation ne peuvent être assurés à l'heure actuelle par les existences réduites laissées dans les départements de production par les commissions de ravitaillement. De plus, et malgré les injonctions ministérielles, certains préfets refusent toute sortie de maïs de leur département tant que le contingent fixé ne sera pas atteint. D'un autre côté, le maïs est taxé à 55 fr. en culture, mais les commissions de ravitaillement le paient 65 fr. pour la semence. A quel prix le producteur le cédera-t-il? Etant donné le manque absolu d'avoine, la consommation chevaline va se rejeter sur les maïs, et malgré toutes les taxations, le producteur élèvera d'autant plus son prix que la demande sera plus active. Les prix monteront donc de plus en plus, n'ayant pas le contrepoids de l'importation, et l'on entendra crier bientôt au « mercantilisme », alors que le commerce n'aura fait que céder aux demandes pressantes de consommation pour acheter à prix trop élevés.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets, nus, en culture.

Avoines. — Aucune répartition n'a pu être faite depuis quelques jours. On semble espérer que le ministère va bientôt rendre la liberté au commerce des avoines, toujours sous réserve que les prix de taxation ne seront pas dépassés. Si, en même temps, le ministre accorde la liberté d'importation des avoines d'Algérie et de Tunisie, et que les transports soient enfin plus faciles, la taxe sera sûrement respectée, car les existences sont importantes, étant donnée l'époque de l'année.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets, nus, pris en culture.

POMMES DE TERRE

La marchandise est très abondante sur notre place, et les provenances de Bretagne ne pourront probablement pas s'écouler sans un sérieux déficit. Cette situation n'est pas sans influencer les prix, qui supportent une baisse appréciable.

On cote : Pommes de terre jaunes, 46 fr.; blanches, 36 fr., le tout les 100 kilos, départ.

FOURRAGES

La demande est moins active, car le régime du vert vient apporter son atténuation pour la nourriture du gros bétail.

On cote : Foins en bottes, 310 à 320 fr. le cent; paille de froment, en légère baisse, de 140 à 150 francs; paille de seigle, de 125 à 130 fr., le tout les 600 kilos, départ.

606 et Néo-606
La syphilis et ses complications : PARALYSIES, affections de la PEAU, etc., sont guéries à l'INSTITUT SEROTHÉRAPIQUE DE BORDEAUX, 25, rue Vital-Carles, le premier créé dans le Sud-Ouest pour l'application du 606. Des méthodes nouvelles assurent la guérison rapide des RETRECISSEMENTS, BLENNORRAGIES, METRITES, etc.
Brochures et renseignements gracieux.

L'AVION MINIATURE

La Vie Aérienne du 10 avril, offrant déjà une première amélioration à ses lecteurs, contient un article documentaire dû à l'un de nos ingénieurs les plus réputés en aviation, et dont la revue s'est attaché la collaboration. « Les Avions miniatures », tel est le titre de cette étude particulièrement intéressante pour tous ceux qui désirent voler, à présent, à peu de frais et avec le minimum de risques.

La chronique habituelle, traitant une question posée par toutes les familles qui ont perdu un des leurs à la guerre, la suite de « l'épopée de l'aviation maritime », où les récits si émouvants de Jack Rogi montrent les plus beaux exploits de nos hydravions, les grandes émotions de nos as, les héros disparus, etc., entourent une double page sensationnelle : une escadre de 202 avions, volant au-dessus d'une ville américaine; tout le monde voudra voir ce document remarquable, qui représente un fait merveilleux dans l'histoire de l'aviation.

La Vie Aérienne illustrée, paraît le jeudi. — Le numéro : 1 franc. En vente dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

CHRONIQUE VINICOLE

ALCOOLS ET RHUMS SUR PLACE

Alcool de vin

Les cours sont sans changement de 850 à 875 fr. l'hectolitre nu les 86 degrés. La demande reste toujours très active; la marchandise est rare.

Rhums

Navires. — Le navire « Virginia », qui était en relâche en Angleterre, est entré dans notre port.

Le voilier « Ruth » est en relâche à Baltimore.

Rhum Martinique. — Il faut voir les cours de 800 à 850 fr. l'hectolitre logé les 54 degrés.

Rhum Guadeloupe. — Cours de 800 à 840 fr. l'hectolitre logé les 54 degrés.

HERAULT

Béziers. — La Chambre de commerce de Béziers nous communique la cote officielle des vins et des alcools du 5 avril :

Vins rouges, de 70 à 80 fr.; vins rosés, de 80 à 90 fr., selon degré, qualité et conditions.

Vins blancs, de 90 à 100 fr. l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

A BON MARCHÉ
Si la vie est restée chère, si même le prix de certaines marchandises a augmenté dans les premiers mois de l'année, il n'est pas moins vrai que le mouvement de baisse a commencé. Cette tendance se poursuivra fatalement, quoique des oscillations soient naturellement à prévoir.
Jusque-là, tout le monde peut imiter l'exemple de nombreux commerçants, qui mettent en réserve les sommes destinées à leurs achats, en les rendant productives dès à présent à un taux de bonne capitalisation, et en les plaçant en Bons de la Défense nationale, dont l'intérêt est servi d'avance à 3.60, 4, 4 1/2 ou 5 %, selon l'échéance.
Ces Bons sont remboursables au bout d'un, deux, trois ou six mois, ou au bout d'un an. Si d'ailleurs l'occasion d'acheter des marchandises à un prix avantageux s'offre avant l'échéance, le porteur des Bons peut tout de suite transformer ceux-ci en argent comptant, soit qu'il les fasse escompter par une banque, soit qu'il se fasse consentir une avance sur leur nantissement.

L'« Exportateur français »

La grande Revue du commerce et de l'industrie

Sommaire du numéro du 3 avril 1919

Le Malentendu franco-américain, par Maurice Ajam.
Les Retards dans la Conclusion de la Paix, par Gaston Doumergue, ancien président du conseil.
Méthodes allemandes et trahison économique, par E. Barthe, député.
La Navigation intéreure de la France en 1918, par Georges Lainel.
Les Richesses économiques de la Roumanie de demain, par Grégoire Araflu.
La Conquête du Marché norvégien, par A.-J. Riekkebo.
Et voilà pourquoi... par Marcel Leroux. — *Nos Echos*, par Saint-Florent.
La Stabilisation de la Production par l'Entente du Capital et de la Main-d'Œuvre, par C. Haye.
Un Système anglais de coopération entre le Capital et le Travail, par Raoul Ravase.
Les Disponibilités monétaires de l'Espagne, par D. Sero Badia.
Les Livres, par Gustave Salé. — Etudes fiscales : l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. — Les Brevets d'invention publiés et délivrés (10 dessins). — Formations, dissolutions, modifications de Sociétés. — Les Stands les plus remarqués à la Foire de Lyon. — *Le Théâtre*, par G. Lebel (dessins de Guillot de Saix).
Le mouvement des navires (départs et arrivées). — Entre la France et la Tunisie. — Une protestation belge contre les prohibitions françaises. — Les Chambres de commerce françaises à l'étranger et l'expansion française. — Lettre ouverte à M. Loucheur. — Le Marché des soies et soieries lyonnaises. — L'Exportation de machines et d'outillage agricoles en Angleterre. — L'industrie électrique suédoise pendant la guerre.
Informations et Correspondances de France, des Colonies et des principaux pays du monde.
Les services de l'*Exportateur Français* : Renseignements aux abonnés. — Offres et demandes d'emplois. — Offres et demandes de représentations. — Offres et demandes d'articles. — Acheteurs sur place. — Avis commerciaux.
Abonnements : France et étranger, un an, 50 fr. **donnant droit à 10 lignes de publicité gratuite**; six mois, 28 fr.; ce numéro spécial (**84 pages**), 1 fr. 50.
Les abonnements peuvent partir du 1er au 15 de chaque mois.
L'Exportateur Français, 1, rue Taitbout, à Paris. Tél. Louvre 26-60, Central 97-06, 97-23 et 97-25.

Farine Lactée
Aliment des Enfants et des Convalescents
CH. HEUDEBERT
Vente : Mons d'alimentation et 118, faub. St-Honoré, Paris. Dem. Catal. Prod. de Régime. Usines de Nanterre (Seine).

COMMENT GEORGES CARPENTIER COMBAT LES MAUX DE PIEDS

Il nous indique un simple traitement adopté comme infaillible parmi boxeurs et soldats

Notre fameux champion de boxe, parlant de son dur entraînement physique, a déclaré dans une récente interview : « Je me demande pourquoi tant de gens continuent à endurer les tortures que leur infligent cors et durillons, meurtrissure, enflure et tous les autres maux provenant de pieds sensibles et fatigués, alors qu'un simple bain de pieds dans de l'eau chaude saltratée fait disparaître comme par enchantement et pour ne plus revenir, toute sensation de douleur, brûlure et démangeaison. Je conseille donc à tous ceux qui souffrent des pieds de se procurer des saltrates ordinaires pour bains, d'en dissoudre une petite poignée dans un bain de pieds chaud et de tremper les pieds dans cette eau médicinale et légèrement oxygénée, ainsi que le font les boxeurs et les soldats dès qu'ils souffrent des pieds. »

L'action bienfaisante des saltrates dont Georges Carpentier parle plus haut s'explique par le fait que dans leur composition entrent des sels curatifs qui forment la base des plus fameuses sources thermales et qui, en effet, une fois dissous, donnent une eau médicinale légèrement oxygénée de haute valeur. L'eau saltratée est un stimulant puissant de la circulation du sang, et comme la plupart des maux de pieds sont causés par une circulation défectueuse due à la distance entre ces extrémités et le cœur, et à la pression de la chaussure, il est évident que ce moyen thérapeutique moderne est tout indiqué pour la guérison des pieds sensibles, meurtris et douloureux.

Du reste, un médecin-major aux armées, prié de donner son avis sur ces saltrates, confirme leurs merveilleux effets en déclarant qu'il les considère des plus efficaces contre toutes sortes de maux de pieds, douleurs et raideurs des muscles et jointures causés par la fatigue, le froid et l'humidité. Il affirme qu'un bain de pieds d'eau chaude saltratée apporte un soulagement immédiat aux pires souffrances, les supprimant souvent une fois pour toutes.

NOTA. — *On nous informe que les saltrates Rodell, extra-pures, se trouvent en paquets d'environ une demi-livre, et à un prix modique, dans toutes les bonnes pharmacies.*

Mères, pas trop d'abnégation!
Songez à vous-mêmes
Trop souvent, les mères et épouses commettent une erreur en se sacrifiant continuellement pour les autres. Le bon sens veut qu'elles veillent également sur leur santé si nécessaire à leur famille.
L'âcreté du sang, les points douloureux dans le dos et les côtés, les éblouissements, la tension des nerfs sont les signes avant-coureurs d'une affection des reins. Dès leur apparition, la femme qui veut sauvegarder sa santé doit prendre plus de repos et de sommeil et vivre davantage au grand air.
Une bonne hygiène, l'abstinence de café et de boissons alcooliques enrayent le mal, surtout si l'on fait usage en même temps des Pilules Foster pour fortifier et nettoyer les reins.
Il est plus facile de prévenir l'hydropisie, la néphrite et les affections de la vessie que de les guérir. Les Pilules Foster ont réussi cependant dans bien des cas désespérés, mais un traitement préventif est toujours préférable. Veillez aux premiers symptômes et n'en négligez aucun pour vous décider à vous soigner.
Les Pilules Foster sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris (17e).

Soigner vos Convalescents
Soutenir les Blessés
Tonifier les Affaiblis
Par le
VIN AROUD
VIANDE — QUINA — FER
Paris, Rue Richelieu, 28 et toutes Pharmacies

REMÈDE D'ABYSSINIE
EXIBARD
En Poudre, Cigarettes, Feuilles à fumer dans la pipe.
Souverain contre
L'ASTHME
30 Ans de Succès. Médailles d'Or et d'Argent.
H. FERRÉ, BLOTTIÈRE & Cie
23, Rue Richelieu, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

EAU PURGATIVE FRANÇAISE
PURGOS
action sûre et douce
de l'Eau de Vichy alliée aux Sels purgatifs
Dans toutes les Pharmacies

GUÉRISON de l'ECZEMA
Constipation, Vices du Sang, Rhumatisme par le
DÉPURATIF BLEU
aux Sucs de Plantes
fortifie Estomac, Foie et Reins
SAUVEUR des Mères de la FEMME
3 fr. 50 Pharm. Cure 4 fr. 14 fr. franco (mandat)
BRELAND, Pharmacien rue Antoinette, Lyon
ANTICOR-BRELAND guérit les CORS. 1.50, 1fr 65

Apprenez chez vous rapidement la
COMPTABILITÉ
Programme gratuit
en vous adressant
aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU
67, Cours Pasteur, BORDEAUX

Pour détruire les TAUPES
radicalement et à peu de frais
rien ne réussit aussi admirablement que le
TAUPINOL GIBET
Ne coûte que 4 fr. 50 le flacon pour tuer 1500 taupes.
REMBOURSÉS EN CAS D'INSUCCÈS. Flacon essai 4.70.
Toutes Pharmacies. — Notice franco sur demande à
CHAMPAGNOL, Pharmacien à Manzat (P.-de-D.).

ASTHMATIQUES
EMPHYSÉMATEUX
OPPRESSÉS
Guérissez-vous
par la GUARANINE
du Docteur BRUCKER
le Médicament le plus Puissant, le plus Rapide, le plus Sûr
des MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES ET DU CŒUR
Prix du Flacon : 5 fr. La cure de 4 Flacons : 30 fr. fco
Dépôt Général : LABORATOIRE BIOGÉNIQUE
22, Rue Pigalle, Paris, et toutes bonnes Pharmacies

EN PLUS DU CAMION C.B.A.
Bien connu de tous,
Berliet
LANCE
à un prix jusqu'alors inconnu
UNE
VOITURE DE TOURISME
robuste, confortable et rapide qu'une nouvelle et puissante usine produira en grande série.
Demander Notice descriptive à Automobiles BERLIET - Lyon

GUÉRISON DE LA HERNIE
Institut Herniaire
140, Boulevard Richard-Lenoir, Paris
M. le Dr A. VERDIER rappelle aux Hernieux qu'il recevra dans les villes ci-dessous, où il fera la démonstration gratuite de sa nouvelle création curative herniaire, laquelle supprime les bandages gênants, fait disparaître les hernies, préserve de l'intervention chirurgicale et redonne force et santé.
Bas à varices, Ceintures abdominales, Appareils pour le déplacement des organes.
Lourdes, jeudi 10 avril, hôtel de France.
Oloron, vendredi 11 avril, hôtel Loustalot.
Dax, samedi 12 avril, hôtel de la Paix.
Bayonne, dimanche 13 avril, hôtel Moderne.
BORDEAUX, lundi 14 avril, hôtel du Centre, rue du Temple.
Angoulême, mardi 15 avr., hôt. des 3-Piliers.
Bergerac, mercredi 16 avril, Grand-Hôtel.
St-Astier, jeudi 17 avril, hôtel du Périgord.
Ribérac, vendredi 18 avril, hôt. du Périgord.
Saint-Jean-d'Angély, 19 avril, hôtel Cristin.
La Teste, mardi 22 avril, hôtel Dufaure.
Villeneuve-de-Marsan, 23 avril, hôt. Daroze.
Mugron, jeudi 24 avril, hôtel Labourie.
Mt-de-Marsan, 25 avril, hôt des Ambassadeurs
Riscle, 26 avril, hôt. Dumartin, face gare.

Les enfants n'en ont plus
mais..... ils en auront bientôt!
HERNIES
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.
Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes, où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.
Allez donc tous à :
Rochefort, 10 avril, hôtel du Grand-Bachaud.
Jonzac, 11 avril, hôtel du Cheval-Blanc.
La Réole, 12 avril, Grand-Hôtel.
BORDEAUX, 13 et 14 avril, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours de Tourny.
Angoulême, 15 et 16 avril, hôtel des Postes.
Jarnac, 17 avril, hôtel de France.
Blaye, 18 avril, hôtel Bellevue.
Bazas, 19, 10 h. 1/2 à 4 h. 1/2, hôtel du Lion-d'Or.
Dax, 20 et 21 avril, hôtel de la Paix.
Libourne, 22 avril, hôtel Loubat.
Un des éminents aides de M. Glaser recevra également à :
Limoges, 10 avril, hôtel Moderne.
Lectoure, 11 avril, hôtel de France.
Auch, 12 avril, hôtel de France.
L'Isle-Jourdain, 13 avril, hôtel de France.
Bellac, 14 avril, hôtel de la Pyramide.
Bourganeuf, mercredi 16 avril, jusqu'à 3 h., hôtel du Commerce.
Villeneuve-sur-Lot, samedi 19, hôtel Gache.
Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacements de tous organes.

VÉLOS LIVRABLES DE SUITE
G. ROUMIER, 7, boulevard de Versailles, à SURESNES (Seine)

La Vogue dont jouit comme Dentifrice le Coaltar Saponiné Le Beuf
est due à sa grande efficacité pour purifier la bouche et raffermir les dents déchaussées
Dans les Pharmacies. — Se méfier des imitations.

PELADE Notice gratuite. BENIT, pharm. 27, rue Matabian. — TOULOUSE.

SAVEZ-VOUS ENFONCER un CLOU?
SI OUI
Économisez vos Chaussures
en les ressemelant vous-mêmes avec
SMEL-DUR
en cuir chromé imperméable
plus solide que le meilleur cuir.
BUREAUX : 158, Rue Lafayette, Paris (10e)
ENVOI GRATIS ET FRANCO DU CATALOGUE

AMYDERM
GELÉE PARFUMÉE
SUPPRIME LE FEU DU RASOIR
Fco 2.25. Parf. BYALINE, 37, Fg Poissonnière, Paris.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

SAVONS de 1re marques. Demandez prix et conditions à Robert BART, à Salon (Bouches-du-Rhône). Échantill. 0.75 timbr. Représentts acceptés.

Immeuble important et central dée même libre seulement apr. paix. Ec. Balb. Ag. Havas, BdX.

Achète champagne et fronc. 45. Ec. ALLEN, Agence Havas, Bx

Chocolat et lait condensé (MARQUES SUISSES)
Chocolat sutrin en tablettes 125 gr. par postal 5 k., 25 fr.; 10 k. 48 fr. Lait condensé sucré en cola de 10 boîtes (la boîte de 400 gr.), 22 fr. Lait non sucré, 10 boîtes 15 fr., franco de port et d'emballage contre mandat-poste : GIBEL, 17, rue de la Gare, 17, à DIJON (Côte-d'Or).

LATTES, liteaux, achète quantité. Ec. Cazès, Ag. Havas, Bx

ON DEMANDE sténo-dactylo sérieuse, conn. tous trav. bureaux, métallurg. préférence; débutantes et médiocrités s'abstenir. Ecrire en indiquant références et prétentions. — On convoquera. — Ecrire no 34, hôtel de Bayonne, à Bordeaux.

Employé adm. disp. de q.q. heures p. pour ferait tr. écritures. Ec. KINLIR, Agence Havas, Bx.

A CÉDER
commerce en gros huiles et essences minérales av. matériel automobile. Ec. Nehal, Havas, Bx.

A V. fûts transport 220 litres, châtaignier, très bon état. Ec. LARMIL, Agence Havas, Bordx.

TRANSPORTS par camions autos conduits par les patrons. Prix raisonnable, 5, Palais-Gallien, Bx.

A VENDRE demi-tonneau 4 places, râteau à cheval, capote, deux roues; foudre 60 hectos, 84, rue Saint-Genès, Bordx.

MÉNAGE sérieux dem. p. campagne, 84, rue St-Genès, Bx.

HUILES A GRAISSER
vente directe à la consommation à la cote du jour. Suppressions des intermédiaires. Transmissions, mouvements, cylindres, moteurs, ensimage, cuirs, etc. Marcel BOUSSIE, importateur, 238, rue Pelleport, 238, Bordeaux.

DÉMOBILISE recherche situat. voyag.-représ. Gde et départ. limit. ou Blaye seul. Affaires tr. sér. intéress. épicerie en gros, minoterie ou courtage vins du Blayais, habitant centre région; pourrait en même temps gérer entrepôt, etc. — R. BERTRAND, à Etauliers (Gironde).

AUTOMOBILES et CAMIONNETTES
COUPÉ-LIMOUSINE Peugeot 1914 roues détach., état neuf. — CAMIONNETTES 1,500 kilos, bandes pleines, 800 k. double carrosserie, 500 k. grande plate-forme. MARTIN, 243, rue Judaïque, Bx.

JE NE FUME QUE LE NIL

EN vue de prochaines ouvertures de maisons d'ALIMENTATION, la SOCIÉTÉ « L'AQUITAINE » demande des gérants sérieux avec cautionnement. Se présenter les mardis et jeudis, de 9 h. à 11 h., 52, quai de la Moulinatte, Bègles-Bordeaux.

CAPITAUX demandés pour extension industrie fabricant pour régions libérées, tr. sérieux. Rien d. agences. Ec. MATER, Ag. Havas, Bx

A V. jolie mais. pr. boul. et b. hôtel part. Chartrons. Ecrire ASSEY, Agence Havas, Bordx.

HOTEL-CAFÉ à céder petite ville Dordogne, excell. situation, b. rapport. — Ecrire : TARION, Agence Havas, Bordeaux.

SOUVENIRS POUR AMÉRICAINS
Prix exceptionnels
Protège-allum. 4.50 la douzaine. Coupe-papier, 17 fr. la douzaine. Croix de fer, 2 francs la pièce. Prix à l'avenant pour soieries toute nouveauté, cuivre, 30 % meilleur marché. — DURAND, dépôt, 12, r. Piliers-de-Tutelle, Bx

COMPAGNIE FRANÇAISE DES TRAMWAYS ELECTRIQUES ET OMNIBUS DE BORDEAUX
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 25,000,000 de francs.
Siège social : rue du Comm.-Marchand, Bdx.
Avis aux Actionnaires
MM. les Actionnaires de la Compagnie Française des Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux sont informés que le nombre d'actions déposées en vue de l'Assemblée générale convoquée pour le mercredi 9 avril n'a pas atteint le quorum exigé par les statuts, soit le quart du capital social. En conséquence, MM. les Actionnaires sont convoqués à nouveau pour le lundi 28 avril, à 2 h. ½, rue de Londres, à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour annoncé pour la première Assemblée.
Conformément à la loi, cette Assemblée sera valable quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées.
Les actions déjà déposées en vue de la réunion du 9 avril demeureront affectées à celle du 28 avril, sans autre formalité. Les cartes-pouvoirs délivrées pour la première assemblée seront valables pour la seconde.
Les nouveaux dépôts d'actions au porteur seront reçus jusqu'au 22 avril inclusivement :
Au siège de la Compagnie, à Bordeaux;
Au Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris; dans ses bureaux de quartier et agences en province.
Le Conseil d'Administration.

Mlle Ané, coiffeuse
Teintures, Ondulations Marcel, Postiches, 43, rue Fondaudège.

DISPONIBLES A LA VENTE raisins secs 1918 Impériaux et Royaux par caisses de 10 kilos. S'adresser à Joseph DURAND, rue de la Paix, 2, à Perpignan.

ARCACHON A V. villa sit. unique, aff. except. à saisir. M. Ducasse, 204, r. Ste-Catherine, 3e ét., 10 à 15 h.

A VENDRE plusieurs paires bœufs d'attelage avec charrettes et accessoires. Pour renseignements s'ad. Boucherie Thénot, 49, r. Ste-Catherine

A V. AUTO PEUGEOT 9 HP, cardan, 2 cyl., 2 p., E. P. D. M., convient p. Dr Vr ou camionnette. S'adresser Renaud, épicerie, St-Genis-de-Saintonge.

POMMES DE TERRE SEMENCE St-Jean, Early rose, 60 fr. les 100 kilos; petites pour bétail, 25 fr.; son, maïs, 40 fr. Rue du Hamel, 39, et 33, rue de Pessac.

100 FR. à qui procurera bel appartement vide de 2 à 4,000 fr., libre avant 4 mois, quart. cent. Louis, 25, r. Boudet.

COMPLÈTES ET A FORFAIT

INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

GARANTIES comme fonctionnement et rendement.

COMPAGNIE FRANÇAISE du FROID SEC
CAPITAL : 8.000,000 de francs.
SIÈGE SOCIAL : 39, Rue de La Boétie, PARIS
BUREAUX : 39, Rue Cambon, PARIS
SUCCURSALES : MARSEILLE et ALGER

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
5, Avenue DANIEL-LESUEUR, à Paris (VIIe). — TÉLÉPHONE : SAXE 65-37

1° VENTE de : A) - BOITES MÉTALLIQUES

à prendre dans les magasins de l'Etablissement central du Matériel chimique de guerre (E. C. M. C. G.), à Paris, Aubervillers, Juvisy, Voves (Eure-et-Loir) et Roanne.

B) - PAILLE DE FER

DANS LES MAGASINS DE PARIS ET ROANNE

Demander tous renseignements et consulter les spécimens au Sous-Secrétariat d'Etat ou à l'E. C. M. C. G., 120, rue d'Assas.

Adresser les offres de prix sous pli cacheté au directeur de l'E. C. M. C. G. AVANT LE 20 AVRIL.

2° Vente de : A) - BOITES METALLIQUES à CARBURE

B) - PILES POUR LAMPES ÉLECTRIQUES *(Quantité importante)*

Conditions de vente et échantillons peuvent être consultés au Sous-Secrétariat d'Etat et au Parc d'artillerie de place, à Vincennes, où se trouvent tous ces objets.

Adresser les offres de prix au Sous-Secrétariat d'Etat AVANT LE 20 AVRIL sous enveloppe cachetée portant la suscription :

Soumission pour boites à carbure ou pour piles électriques

Agence générale des
Voitures tourisme **HOTCHKISS**
UNIC Tourisme et poids lourds.
Poids lourds **SAURER**
Georges FAUVEAUD, rue Paulin, 105, Bordeaux

FABRICATION DE tous Systèmes de **DENTIERS** Prix modérés
Travail irréprochable Adaptation parfaite
RÉPARATIONS en 3 h.
EXTRACTIONS SANS DOULEUR
CLINIQUE DENTAIRE MODERNE 14 bis, p. des Gds-Hommes **BORDEAUX**
Un Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté est attaché à la Clinique
MÊME DIRECTION QU'AVANT GUERRE

TOUX, RHUMES, BRONCHITES
Guérison RAPIDE et RADICALE par les
PERLES TAPHOSOTE LAMBIOTTE FRÈRES
qui fortifient les POUMONS et préservent de la TUBERCULOSE
4f40 franco chez RONDEPIERRE, Phen à PRÉMERY (Nièvre).
Demander la Brochure K. — Vente : toutes les Pharmacies, 4 fr.

A mort !!

A mort la vie chère!

GIBBS

Sape la vie chère à coups redoublés

Après 25 % de baisse sur les Savons Dentifrices

20 % de baisse

SUR LES PATES DENTIFRICES

à partir du 1er AVRIL

1.75 Le TUBE GRAND MODÈLE au lieu de 2.25
1.25 Le TUBE PETIT MODÈLE au lieu de 1.50

Exigez le GIBBS *authentique.*

P. THIBAUD & Cie — 7 et 9, Rue La Boétie, Paris — Concessionnaires Généraux de D. & W. GIBBS, Inventeurs du savon pour la barbe et du savon dentifrice.

OCCASION UNIQUE
La France
de Bordeaux et du Sud-Ouest. Collection complète de juillet 1906 à juillet 1915 inclus; 206 vol. gd in-fo reliés pleine toile noire. Etat neuf. Prix modéré. Cave de Léognan, 3, pl. Puy-Paulin, Bx.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
35 à 41, rue des Sablières.

OCCASION UNIQUE
La Dépêche
de Toulouse
Collection complète d'août 1906 à juillet 1915 inclus; 119 volumes gd in-fo reliés pleine toile noire. Etat neuf. Prix modéré. Cave de Léognan, 3, pl. Puy-Paulin, Bx

---

SITUATIONS DE GRAND AVENIR AVEC CONTRAT
dans affaire nouvelle, créant succursales
à Alger, Amiens, Angoulême, Anvers, Beauvais, Besançon, Bordeaux, Bruxelles, Châlon, Chartres, Clermont-Ferrand, Colmar, Dijon, Epinal, Gand, Grenoble, Le Mans, Liège, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Mons, Namur, Nancy, Nantes, Nîmes, Oran, Orléans, Philippeville, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours, Tunis.
POSTES DE : Directeurs, Sous-Directeurs, Caissiers, Chefs Comptables, Comptables, Dactylographes, Inspecteurs, Correspondants.
IL FAUT S'INTERESSER A L'AFFAIRE
Ecrire, en indiquant références, poste et ville demandés : A. RIGAUD et Cie, 13, rue Grange-Batelière, PARIS

FOURNITURES pour **USINES**
HUILES GRAISSES, AMIANTE DÉSINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC COURROIES, CALORIFUGES, etc.
Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY. Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr. (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

FUTAILLES TOUS GENRES suis acheteur. ANDRES, 246, rue d'Ornano, Bx.

ACHAT beaux bijoux, argenterie. Si vous trouvez 100 ou 10,000 fr. de vos bijoux, ne rien vendre sans consulter Bocs, 31, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux. — *Expertises gratuites.*

VIGNES AMÉRICAINES Léo FOURNIER, CASTILLON (Gironde). Tél. 14.

A V. tôles noires, acier doux, 2 m. × 1 m. 21 kilos, disponibles à 95 francs, 125, cours Gambetta, Talence.

J'achète vestiaires au plus haut prix (Spécialité). RENOULEAU, 23, pl. Mériadeck.

Transports PAR CAMIONS-AUTOS 70, av. République, CAUDERAN.

A VENDRE plusieurs voitures des premières marques, état neuf, un omnibus léger à 4 places, deux coupés, l'un 3/4, l'autre 2 places; un landaulet non caoutchouté. Ecr. Sociur, Ag. Havas.

ACHAT L. vestiaires, chaussures, meubles, débarras, etc. FAUCHE, r. de Belleyme, 41, Bx.

RAPHIA disponible Bordeaux, livraison immédiate. — Louis AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, Bx.

CIRE D'ABEILLES disponible. Louis AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, Bordx.

CORNED-BEEF EXETER livrable de suite. Louis AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, Bx.

RIZ BLANC en cours débarquement à Bordx. L. AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, Bx.

A VENDRE ou à louer meublé l'hôtel des Ambassadeurs, à Mont-de-Marsan. S'adresser à Me Henri SOURDOIS, notaire.

A VENDRE vastes locaux industriels, maison d'habitation, hangars, sis à Bordeaux, rive droite de la Garonne, près le pont transbordeur. S'adresser Me Adenis, not. à Bx.

Occ. NOMBREUX MOBILIERS complets de tous styles BAYLE, 43, cours d'Albret

MOTEURS électriq. à vendre : 25 HP triphasé 50 percades, 7 HP continu 220 volts. S'adr. rue Barreyre, 138, Bordeaux.

Madame HACHAG Chirurgien-Dentiste 59, quai de Bourgogne BORDEAUX Extractions - Soins - Appareil

ON DEM. MOBILIER : chambre et salle à manger de style, etc. Lacoste, 16, rue Guiraude.

ON DEM. bne femme de chambre ayant sér. référ. S'adr. 11 bis, all. Chartres, de 10h à midi

J'achète tout : Meubles, vestiaire, bicyclette, fusil, linge, etc. MASSEZ, 26, r. Roquelaure, 26.

FILS DE FER galvanisés usagés vignes. HENAULT, Libourne.

Autos à vendre Panhard 1914, 15 HP, s. soupapes, torpédo grand luxe, 6 places, ét. neuf. Limousine Motobloc 1913, 16 HP, 34, rue Huguerie, Bordx.

FEMMES CONSTIPÉES

Vous êtes toujours énervées, vous avez des humeurs noires, de la mélancolie, des accès de tristesse, votre teint est jaune, bilieux, vous souffrez du ventre, de l'estomac, des reins, du foie, vos règles sont difficiles, douloureuses, insuffisantes, vous n'avez pas d'appétit, vous manquez de gaieté. Vous compromettez votre beauté,

RECOUREZ DE SUITE AUX

PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Antiglaireuses, Dépuratives

ELLES GUÉRIRONT VOTRE CONSTIPATION *sans rien modifier à vos habitudes, et vous rendront, avec la* Santé *et la* Beauté, *un délicieux bien-être que vous ne connaissez plus depuis longtemps.*

Demandez dans toutes les bonnes Pharmacies
LES PILULES DUPUIS VÉRITABLES
Vendues en boîtes de 2 fr. (impôt compris) semblables au modèle ci-dessous
REFUSEZ LES CONTREFAÇONS ! EXIGEZ TOUJOURS
LES PILULES DUPUIS, tout court, SANS PRÉNOM

Avec une **Étoile rouge** Marque déposée sur LA BOITE

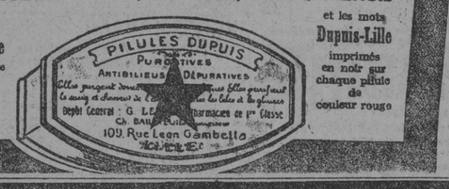

et les mots **Dupuis-Lille** imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge

---

L'APALUDOL *EN VENTE dans toutes les Pharmacies* Prévient et Guérit LE **PALUDISME**
F. AUCLAIR, Docteur-ès-Sciences
Pharmacien de l'Ecole Supérieure de Paris
LABORATOIRES A AIGURANDE (INDRE)
FRANCO POSTE CONTRE 9 FR. 90

STENO par correspond. Douze leçons à 50 c. Résultat sûr, rapide. Notice fe. Société Sténographique de Bordeaux, 15, r. Piron14.

LA CAPITALISATION

Société anonyme (fondée en 1888)
Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat.
3, rue Louis-le-Grand, PARIS

TIRAGE MENSUEL DU 1er AVRIL 1919
BONS D'ÉPARGNE (Séries A)

Les Bons d'épargne des séries A participent à des tirages mensuels, soit à 12 tirages par an, qui ont lieu publiquement au siège social le premier jour non férié de chaque mois, au moyen de roues spéciales à chaque série de Bons.

A chaque tirage, il est extrait un numéro de la roue dans laquelle il a été introduit publiquement (avant le premier tirage de la série) 2,064 numéros pour chacune des trois premières séries A, 2,879 numéros pour chacune des autres séries A.

Les numéros déterminés en ajoutant successivement au numéro extrait de la roue le nombre invariable 2,064 une fois, deux fois, etc. (3 premières séries A); le nombre 2,879 dans les autres séries A. Au point de vue des tirages, les séries A sont ainsi divisées en groupes de 2,064 ou de 2,879 numéros, dans lesquels un numéro sort à chaque tirage.

Conformément à leurs conditions générales, sont seuls payables les Bons dont les versements ne sont pas en retard de plus de trois mois.

1re série. — Bons de 35 ans : 8,578 39,538 45,720 49,858 56,050 58,114 69,178 66,370 74,629 93,202. — 2e série. — Bons de 35 ans : 102,439 106,567 110,887 121,015 123,079 125,143 135,463 141,655 145,783. — 3e série. — Bons de 20 ans et de 35 ans : 155,843 157,907 178,547. — 4e série. — Bons de 20 ans et de 35 ans : 221,786 236,423 236,181 250,576 264,971 267,850. — 5e série. — Bons de 20 ans et de 35 ans : 275,973 287,489 296,126 330,574. — 6e série. — Bons de 16, 20 et 35 ans : 355,195 358,074 360,590 378,327 381,106 395,501 415,654 421,412 424,291. — 7e série. — Bons de 16, 20 et 35 ans : 429,667 438,304 441,183 444,062 446,941 449,820 461,336 464,215 467,094 469,973 490,126. — 8e série. — Bons de 12, 16, 20, 25 et 33 ans : 509,681 512,560 515,439 518,318 526,955 529,834 532,713 538,471 541,350 544,229 547,108 549,987 570,140 573,019 575,898. — 9e série. — Bons de 12, 15, 16, 20, 25 et 33 ans : 601,049 603,928 606,807 609,686 612,565 615,444 618,323 621,202 624,081 626,960 632,718 658,029 661,508 673,024 678,782 684,540 690,298 698,935 701,814 704,693 727,725 730,604 744,999 768,031 776,668 779,547 782,426. — 10e série — Bons de 12, 15, 16, 20, 25 et 33 ans : 800,342 803,221 806,100 808,979 811,858 814,737 817,616 820,495 823,374 826,253 829,132 832,011 834,890 837,769 840,648 843,527 846,406 852,164 855,043 857,922 860,801 863,680 866,559 875,196 878,075 880,954 883,833 889,591 898,228 901,107 903,986 906,865 909,744 912,623 915,502 918,381 921,260 924,139 927,018, 929,897 932,776 952,929 955,808 975,961 978,840. — 11e série. — Bons de 12, 15, 16, 20, 25 et 33 ans : Aucun bon payable dans cette série.

Les numéros ci-dessus appartiennent à des Bons en cours, en règle, et dont le capital est payable.

La présente liste, établie conformément à l'arrêté ministériel du 27 novembre 1917, ne peut être reproduite que selon les prescriptions de cet arrêté.

La Capitalisation n'a pas un seul jour interrompu ses opérations pendant la guerre.

Constitution d'un capital avec les Bons d'épargne de 12 à 33 ans. — Versements depuis 1 franc par mois. Prochain tirage public : 1er mai 1919, au siège social.

S'adresser à Bordeaux, à M. Lesbats, 7, place des Quinconces; à Tarbes, à M. Chauvin, 26, avenue de la Gare.

Cure de Printemps

Exiger ce portrait.

A toutes les Personnes qui ont fait usage de la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
nous rappelons qu'il est utile de faire une cure préventive de *six semaines*, à l'approche du Printemps, pour régulariser la circulation du sang et éviter les malaises sans nombre qui surgissent à cette époque de l'année.

Aux Personnes qui n'ont pas encore employé la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
nous ne cesserons de répéter que ce médicament, uniquement composé de plantes inoffensives, dont l'efficacité tient du prodige, peut être employé par les personnes les plus délicates, sans que personne le sache et sans rien changer à ses habitudes.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit toujours à la condition d'être employée sans interruption, tout le temps nécessaire.

FEMMES QUI SOUFFREZ
de Maladies intérieures, *Métrites, Fibromes, Suites de couches, Règles irrégulières et douloureuses, Hémorragies, Pertes blanches, Troubles de la circulation du sang, Maux de tête, Vertiges, Etourdissements;* vous qui craignez les accidents du **Retour d'Age;**

Faites une CURE avec la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
ET VOUS GUERIREZ SUREMENT

Le flacon 5 fr. dans toutes Pharmacies; 5 fr. 60 franco. Expédition franco gare par 4 flacons, contre mandat-poste de 20 fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.)

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

COMPAGNIE DANOISE
DET FORENEDE DAMPSKIBS-SELSKAB
De COPENHAGUE
Vapeur Pregel, 23 avril.
Connaissements directs pour le Danemark, Suède et Norvège.

COMPAGNIE SUÉDOISE
Stockholms Rederiaktiebolag "Svea"
De STOCKHOLM
Vapeur A.-Wicander, 17 avril, sans transbordement pr Helsingborg, Malmoe, Stockholm.
Connaissements directs pour la Suède.
H. FERRIERE & D. SINAUD
Courtiers Maritimes.
9, pl. Richelieu. Tél. 8.27 et 2.45

HUILES, savons. On demde représent. sér., fort. remises. Boncour-Aubert, Salon (B.-d.-R.)

STÉNO-DACTYLO
Anglais, Comptabilité sur place et par correspondance, Travaux de copies-circulaires, Traductions à prix modérés. ECOLE, 20, cts de la Somme, Bordeaux

TEINTURERIE, 3, r. Lescure Usine LATASTE Tél. 16.37 **NOIR POUR DEUIL** TOUS LES JOURS

BACHES et TENTES
GONFREVILLE
28, cours Chapeau-Rouge, Bordeaux

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications. Installations, réparations. REBOBINAGES COMPLETS Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine Bx. (Grands Portraits primés)

LE DROIT POUR TOUS : Vérifn impôts. Renst tte nature, 20, quai Bourgogne, de 2 à 5 h.

CABINETS DENTAIRES DE PARIS
Siège principal : Paris, 58, Boulevard St-Germain - Fondé en 1879
Directeur : F. DOUCEDAME, D. F. M. P. — D. P. S.
3, cours de l'Intendance (De 9 heures à 19 heures) Bordeaux
OPÉRATIONS PAR LA SCIENCE ET L'ART PROFESSIONNELS MODERNES

BAISSE DE PRIX
BLANC de ménage garanti. **SAVON** le postal de 10 k. 25 fr. 3 post. 72 fr.; 5 post. 115f fco gare cont. remb. Ecrire H. Olivier, Capucines, Marseille.

HUILES et Savons. Jean Massebœuf, à Salon (B.-d.-R.), envoie gratuit s. tarif sur dem. aux achet. Représts accepti.

NERVEUX Clinique médicale d'Ecully (Rhône), Dyspeptiques, Démorphinisation Inst. mod. rivalt av. meilres mais. étrangères. Notice sur demande.

Ecole de Chauffeurs Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bx.

Demlle française parlant anglais, espagnol, dem. emploi d. magasin ou maison commerce. Ec. LUCAS, Agence Havas, Bordx.

MIEL DE LANDES 2 tonnes à vendre 570 fr. Ecrire VOX, Agence Havas, Bordeaux.

COMPTABLE disponant quelq. heures p. jour demande comptabilités. Références. — Ecrire : BAC, Agence Havas, Bordeaux.

SOUFRES 'GRÉ' combattent depuis 27 ans, avec économie et efficacité, OIDIUM, MILDEW, INSECTES 16, Allées d'Orléans, Bordeaux

Machines à écrire de toutes marques, neuves et d'occasion. Fournitures, réparations. — American Typewriter Supplies, 23, r. la Michodière, Paris

606 Institut Sérothérapique du Sud-Ouest Bordeaux, *23, cours Intendance* SYPHILIS - VOIES URINAIRES Traitement sérieux sans promesses illusoires.

190 tonnes glucose cristal blanc 43° Beaumé. **1,200 hect. mistelles blanches** le tout disponible, expédition garanti. EDMOND CONTRE ET Co, armateurs-importateurs, 22, cours du Chapeau-Rouge, Bx.

A. J. VERSTRAETEN Agent maritime, Bordeaux, 13, cours Tourtoin, a l'honneur d'informer ses clients et amis que, contrairement à certains bruits qui circulent, ses affaires continuent à Bordeaux et dans les autres ports où il est établi et qu'aucun changement n'est intervenu.

SACS VIDES Pour vos sacs vides adressez-vous chez Emile NEUZY, dont les magasins se trouvent : 11, rue Christine, 11, à Bordeaux. Toujours en stock : 5, 10, 15,000 sacs de chaque catégorie. — Bureaux : 24, rue Emile-Fourcand, 24, Bordeaux. Téléph. 39.01.

COTONS A TRICOTER en pelotes de 50 gr., la boîte de 10 : 12,50; cotons perlés toutes nuances en pelotes de 10 grs, la boîte de 10 : 3,75. — Pour échantillons, s'adresser : VIALA, 6, rue des Etables, 6, Bordeaux.

Ce petit Dictionnaire orthographique de poche de Jean Saulnier est tout à fait excellent pour ceux qui savent mal l'orthographe et pour ceux qui l'ont oubliée. Rien que de l'avoir dans sa poche doit suffire pour donner à son possesseur une tranquillité absolue.

Gustave GEFFROY,
Président de l'Académie Goncourt.

❀❀❀

Grâce au petit Dictionnaire orthographique si maniable, nos fils et nos filles écrivent le français sans faute, dès le jeune âge. C'est un progrès de grande importance réalisé par l'éditeur pour l'unité de nos esprits.

Paul ADAM.

❀❀❀

Je croyais connaître ma langue nationale; j'ai parcouru le petit dictionnaire. Je confesse que j'ai tout à apprendre de lui. Aurai-je le temps d'en profiter ? J'espère qu'il m'aidera et qu'il en aidera d'autres, car il est admirablement conçu.

Pierre WEBER,
Vice-Président de la Société des Auteurs dramatiques.

❀❀❀

Un petit dictionnaire orthographique de poche, quel rêve ! M. Jean Saulnier a parfaitement résolu le problème. Avec lui, plus d'hésitations ! Son volume est aussi complet qu'élégant et mignon. Il ne me quittera plus.

Abbé WETTERLE.
Ancien député au Reichstag.

❀❀❀

Reçu le petit Dictionnaire orthographique de Jean Saulnier. Oh ! le joli petit livre ! C'est l'herbier précieux des mots bons à cueillir, pour, ensuite, savoir les classer selon leur espèce... et en faire revivre l'éternelle fleur de rhétorique française.

R. CHILDE.

165e mille — JEAN SAULNIER

PETIT
DICTIONNAIRE ORTHOGRAPHIQUE DE POCHE

Indispensable à tous pour écrire sur toutes choses

Ce petit volume, très élégamment présenté dans une reliure solide et pratique, ne pèse que 95 grammes.

Ce Dictionnaire est **orthographique**; il contient toutes les indications concernant la grammaire ainsi que les règles essentielles d'accord; tous les mots, même les plus nouveaux, y sont également classés.

En le consultant on ne doit plus commettre une faute d'orthographe.

Jamais dictionnaire **orthographique** aussi complet n'a été présenté au public sous une forme aussi élégante et pratique et pour un prix aussi minime.

PRIX : 2 fr. 50 net
Dans les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde* et dans toutes les librairies.

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE, 30, Rue de Provence, PARIS

Envoi franco et recommandé contre mandat de **2 fr. 60** adressé au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.

L'orthographe de poche : n'est-ce pas le rêve ? M. Jean Saulnier, par son petit livre, ôte toute excuse aux fautes d'orthographe.

Paul MARGUERITTE,
de l'Académie Goncourt.

❀❀❀

J'admire à la fois le talent lexicographique de l'auteur et l'esprit d'à-propos de l'éditeur.

J.-H. ROSNY, jeune,
de l'Académie Goncourt.

❀❀❀

Je suis enchanté de n'avoir plus besoin de ressembler, orthographiquement parlant, à Mme de Sévigné et à Louis Racine. Puissent, délivrés comme moi des soucis de l'orthographe, grâce à ce petit dictionnaire, les grands écrivains actuels de la France prendre un peu plus soin du français.

Charles DERENNES,
Poète.

❀❀❀

Aux Compiègnes du Second Empire, Prosper Mérimée avait inventé, comme jeu de société, de dicter des exercices orthographiques. Il composa une dictée restée fameuse, toute semée de traquenards. L'impératrice fit soixante fautes. Que n'avait-elle caché sous son éventail le petit dictionnaire Jean Saulnier.

Léo CLARETIE.

❀❀❀

Personne ne saurait mieux apprécier l'unité du petit Dictionnaire orthographique de poche que les journalistes. Dans la fièvre de la production quotidienne, ils sont souvent frappés d'une amnésie orthographique à laquelle M. Saulnier offre le remède immédiat, infaillible et précieux.

Ferdinand RÉAL,
Président de l'Association syndicale de la Presse Républicaine départementale de France.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
GUÉRISON DE LA POUSSE, LA TOUX & LA GOURME
POUDRE DEL ARBRE, d'AUBUSSON
Trente ans de succès constant, la boîte : TROIS fr.
Toutes Phies et VENDEL, 10, Rue du Regard, PARIS
Envoi rapide contre remboursement, 4f40 (impôt compris).

IMPUISSANCE
GUÉRISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les **Wirrill, 11.35** fr — Notice franco.
Laboratoires LÉBRE, Bd Gambetta 147, Bureau 2 NICE

DEMANDER dans tous les Kiosques de BORDEAUX
La Semaine de Bordeaux
qui donne les spectacles de la semaine du Français-Lyrique, l'Apollo-Théâtre et des Bouffes-Music-Hall,
avec l'interview de Mme May DORSKA, l'interprète de Louise, la créatrice de Phryné à Bordeaux.

KIRPY
La charrue décavaillonneuse Kirpy fait gagner près d'un million de francs chaque année en déchaussant automatiquement les vignes. Renvoyer son achat à l'année prochaine pour attendre la baisse en perspective, c'est perdre sûrement 1,000 francs aujourd'hui en voulant gagner 20 francs demain.
PRIX FIXE POUR 1919 : 190 FRANCS
Demandez catalogue n° 2. KIRPY-LAYRAC (Lot-et-Gne)

CRISTAL BRILLANTINE

POUDRES *Rosée Idéale* *Bouquet de Flore*
Produits ONGLIA - Lotions - Produits de Beauté
DÉPILATOIRE ÉGYPTIEN
Hector LAMOTHE, Parfumeur, BORDEAUX

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE, SERIEUSE sans rechute possible par les
COMPRIMES DE GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Technique nouvelle basée sur l'efficacité des petites doses fractionnées mais répétées tous les jours
Traitement facile et discret même en voyage
La Boîte de 50 Comprimés Dix francs
(Envoi franco contre espèces ou mandat)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE
Dépôt à Bordeaux : Phie ROUSSEL, 1, place Saint-Projet.

BORDEAUX - BAYONNE - BIARRITZ
SAINT-JEAN-DE-LUZ - HENDAYE ET RETOUR
LATAILLADE et ERTORTEGUY (Neveu de PIGNAT)
Bordeaux : Maison PIGNAT, 7, impasse Sainte-Catherine.
— BAR NATIONAL, 37, rue Porte-Dijeaux.
Bayonne : 9, rue Marengo; 42, Arceaux Port-Neuf.
Biarritz : BAR DU B. A. B., avenue de la Liberté.
SERVICE RÉGULIER PAR VOYAGEURS — DÉPART JOURNALIER

AMERICAN
CACHOU EMAILLO'S
DENTIFRICES INIMITABLES
En vente dans les bonnes Maisons.

EN VENTE
ANNUAIRE DE LA GIRONDE
ÉDITION 1919

CHANGEMENT DE FORMAT. — Adjonction de la LISTE DES ABONNÉS au Téléphone et d'un nouveau PLAN DE LA BANLIEUE. — Mise à jour du PLAN DE BORDEAUX. — Revision et complément des renseignements relatifs aux départements circonvoisins : Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées.

PRIX :
Edition de la Gironde..... 10 fr.
Édition de la Gironde et des Départements circonvoisins..... 14 fr.
Port postal en sus 0.75

En vente chez les libraires, salles de dépêches, marchands de journaux ou à la Société de l'Annuaire de la Gironde, Péristyle du Grand-Théâtre, à Bordeaux.

POUR AVOIR UN BON SOMMEIL

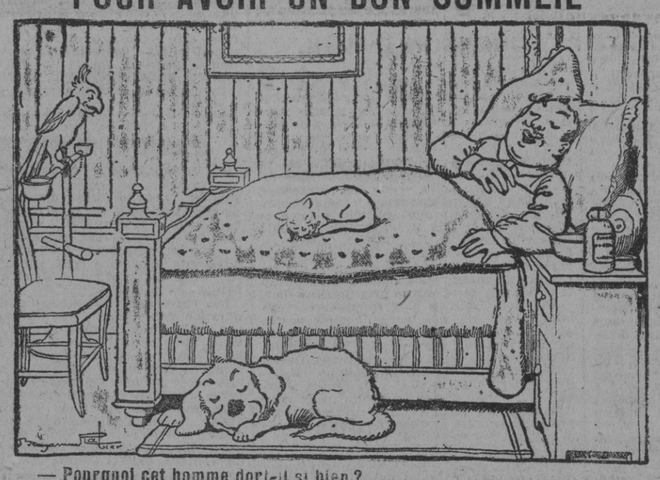

— Pourquoi cet homme dort-il si bien ?
— C'est que, pour bien dormir, il faut avoir une bonne digestion.
— Pour avoir une bonne digestion, il faut prendre du CHARBON DE BELLOC. C'est ce qu'il fait. Faites comme lui.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 3 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

LE PETIT CAPITALISTE
4, RUE DE GRAMMONT, PARIS, publie dans son numéro du 5 Avril des Etudes sur
LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
La Société des MOTEURS SALMSON
que tous les Actionnaires liront avec profit.
Le No : TRENTE centimes

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.
Adresse : TEINTURE IDÉALE, 55, place de la République, LYON

CAMIONS AUTOS Renault 5 t. Peugeot 5 t. de Dion 4 t. gr. caisse, conviendrait p. déménageur; Ariès 3 t. Berliet 3 t. Panhard 2, 3 t. autres camions, camionnettes et voitures de tourisme, moteurs, boîtes de vitesse, essieux, ponts arrière, roulement à billes, bandes pleines, roues de remorque. Rue d'Ornano, 282.

PRÊTS sur hypothèques, nues propriétés, usufruits, successions, droits indivis, valeurs, assurances-vie, rentes viagères, créances et toutes autres garanties sérieuses. ANDRE, 16, rue des Trois-Conils.

MÉDECIN ret. av. sa fem. propriété sit. sur bord bassin Arcachon prend en pension enfants ou gdes personnes ayant besoin d'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Adr. bur. journal.

VERRES à vitres par caisses. DUPUY, 150, rue Judaïque, Bx

ACHETE CHER LIVRES et MUSIQUE CISNÉROS, 4-6-Chis, r. Dauphine

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. PETIT, 29, pl. Pey-Berland, Bx.

CHEF COMPTABLE cap. diriger aff. Cie ou Indust. imp. référ. 1er ord. ch. situat. Ecr. Senvio, Ag. Havas, Bordx.

Etude de Me Jos. AUCOIN, avoué à Bordx, 21, r. Vital-Carles **VENTE AU TRIBUNAL** sur surenchère du 6e, le jeudi 10 avril 1919, à 13 heures, domaine de Lassalle, à Bruges, près l'église M. à p., 27,300 fr. Indivision Jean-Albert-François Latette. Pour visiter, le dimanche.

TRAVAUX mach. à écrire et duplicateur « Roneo » exécutés rapidement et à prix raisonnables. Traductions. American School, 6, r. Margaux.

Bons de la Défense nationale
Achat quelle que soit l'échéance à la
BANQUE Alex. FELSENHARDT
20, Cours de l'Intendance, 20, Bordeaux
CHANGE DE TOUTES MONNAIES
Ordres de Bourse : Paiement de tous Coupons.
Achat des Coupons moratoriés de :
Amazone, Bahia, Buenos-Ayres, Parana, etc.

MARIAGE M. 30 ans, retour captivité, santé, situation, éducation, épouserait veuve affectueuse 25 à 30 ans. Ec. RIVOIRE, Agence Havas, Bordx.

Enclume, étaux, poinçonneuse, mach. à percer, bascule, cric, éch. à coul. Ec. Luvier, Havas, Bx

TREUIL A VENDRE avec freins, chaîne, double manivelle, tambour, bati. — S'adresser ou écrire ALMA, Bordeaux-Bouscat

A VENDRE locomobile Lanz de 20 HP avec dynamo et tableau électrique. S'adr. 134, cours de l'Yser, Bx

MOBILIERS ÉLÉGANTS Maison principale à Paris SUCCURSALE DE BORDEAUX 33, cours de Tourny, 33 **OCCASIONS** INTROUVABLES AILLEURS Provenant de séquestres, saisies, ventes judiciaires et vendues bien au-dessous de leur valeur

ON DEMANDE COFFREURS, FERRAILLEURS ET MANŒUVRES pour béton armé. S'adr. Entreprise Pelot, à Bassens, fin appontem. américains.

AUTOS Fourgons Renault et Darracq à vendre, 5,500 fr. les deux, force 12 HP. 103, rue François-de-Sourdis, 103

CAMIONNAGE Manutention — Transit Travail rapide — Prix modérés DEMANDER CONDITIONS **Agence Bordelaise de Transports** 2, cours Intendance (entresol) Téléphone 41.23 Sur demande, un représentant se rend à domicile.

PHARMACIE Gde ville, à céder de suite. Affaire avantageuse, maison agr., jardin. CRUTCHARD, Rochefort

PARAFFINE 15 TONNES RAFFINÉE, lot de 385 fr. A VENDRE mise en gare le jour même. Ecrire VOX, Ag. Havas, Bordx.

SCIEUR - LIMEUR demandé, avec références. — Ecr. MASSE, St-Laurent-Médoc.

CAMIONS AUTOS venant de Paris prendraient chargement 20 tonnes pour Bordeaux. Départ Paris vers le 20 avril. S'adr. SOULET DE BRUGIERE, 7, cours du Médoc, Bdx.

MINISTÈRE de la RECONSTITUTION INDUSTRIELLE

POUDRERIE NATIONALE de BLANCPIGNON

Le 25 avril, à 15 heures :
VENTE sur soumissions cachetées, de fûts en bois, en aluminium et en fer.

NOTA. — Les soumissions devront parvenir à la Poudrerie avant le 15 avril. Pour avoir connaissance du cahier des charges, s'adresser au Directeur de la Poudrerie de Blancpignon.

ACHAT DE TITRES cotés ou non cotés ou de négociation difficile
Avances sur titres
ANDRE, 16, rue des Trois-Conils.

COGNAC ★★★ LA RUCHE C. LAVIGNE, représentant 33, rue Chevalier, 33, Bordeaux

LE PHYSIOGNOMONISTE CONNAIT VOTRE DESTIN Demandez brochure gratuite no 6 au professeur PACTAT, 8, imp. Mont-Tonnerre, Paris.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

ROUGE VIN EXTRA BLANC 135f VINICOLE NOUVELLE 160f Lbre au 27, rue Feyrounet Dbxn

WAGONS PLATES-FORMES à vendre, réellement disponibles, construction neuve, immatr. 10 t., tous réseaux sans restriction durée, dimensions 6,70×2,85×0,15. Xavier, constr. chalet du Mail, Rochelle.

REPRESENTANTS demandés pour vente de Provende mélassée et autres articles alimentation pour chevaux et bétail. Ecrire Flastre, 31, rue de la Pompe, Marseille (B.-du-R.).

BARAQUES ET Gd HANGAR A V. sur place env. Bdx. Ec. CHAS, Agence Havas, Bordeaux

CUIVRE ROUGE Achat de tournures et déchets très minces. Faire offres : Compagnie Cettoise, Produits Chimiques, CETTE (Hérault).

A V. camionnette « DE DION BOUTON » 12 HP. parfait état. Ec. DUMIEY, Agence Havas, Bx.

BARRIQUES et transports roug., bl., à v. 14-MUID